

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Fin de la visite officielle du Premier ministre sud-coréen en Algérie

Alger et Séoul conviennent d'intensifier la coopération dans le cadre de leur partenariat stratégique

P. 7-24



ALGÉRIE-UA

Lutte antiterroriste : ouverture, hier, à Alger, de la 12^e réunion des points focaux du Caert

P. 6

ALGÉRIE-FRANCE:

Clôture d'un jumelage institutionnel visant à asseoir un cadastre multifonctionnel

P. 7

COMMERCE

M. Djellab : «Feuille de route pour définir les grandes lignes de la stratégie nationale d'exportation»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé, hier à Alger, que l'année 2019 «sera l'année de la promotion des exportations hors hydrocarbures notamment à travers l'élaboration d'une feuille de route pour la définition des grands axes de la stratégie nationale d'exportation.

P. 4



PARLEMENT

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2016:

Raouia : «Les mesures prises : une démarche prudente, réaliste et adaptée aux capacités du pays»

P. 3

SALONS DES PRODUITS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER:

Plus d'une cinquantaine de contrats d'exportation signés

P. 5

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE :

Participation de 16 unités et entreprises de production de l'ANP

P. 5

SANTÉ

RÉGIME CRÉTOIS
Les bonnes raisons de l'adopter

Il réduit les risques de maladie cardiovasculaire et du cancer, prévient le diabète, favorise le transit...

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (32^{ES} DE FINALE):
Exploit de Ghriiss devant la JS Kabylie (2-0)

L'Amel Ghriiss, club évoluant en division inter-régions de football (Groupe Centre-Ouest) a réalisé un retentissant exploit en battant la JS Kabylie (Ligue 1) sur le score de (2-0), mi-temps (0-0) en match comptant pour les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie (2018-2019) disputé hier à Ghriiss.



P. 24

ENTREPRISES

La 27^e édition de la Foire de la production algérienne du 20 au 26 décembre à Alger

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Découverte d'une importante cache d'armes et de munitions à Bordj Badji Mokhtar

P. 24

LE 23 DÉCEMBRE AU CIC Remise du Grand prix Assia Djebar du roman 2018

Sous l'égide des ministères de la Communication et de la Culture, l'Entreprise nationale d'édition et de publicité (ANEP) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), organisent

dimanche 23 décembre à partir de 17h, au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC), la cérémonie de remise du Grand prix Assia Djebar du roman 2018.



Horaire des prières

Mercredi 11 Rabî al-thani 1440

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:15 |
| Dohr | 12:45 |
| Asr | 15:17 |
| Maghreb | 17:39 |
| Isha | 19:05 |



CET APRÈS-MIDI À L'INESG Table ronde sur l'apport et les enjeux d'un système de planification en Algérie



Dans le cadre de ses tables rondes thématiques, l'institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 13h45, une conférence-débat sur le thème « Pour un système de planification en Algérie : apports et enjeux », animée par M. Mohamed Bacha, Docteur en économie et expert en planification et intelligence économique.

LE 22 DÉCEMBRE À SKIKDA Conférence régionale des élus ANR des wilayas de l'Est



Dans le cadre des activités politiques et organisationnelles du parti, et dans le but de préparer la participation aux prochaines élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 22 décembre à partir de 9h30 à l'hôtel Es-salam de Skikda, les travaux de la conférence régionale des élus des wilayas de l'Est. Un accord de soutien de vote mutuel sera signé entre les élus de l'ANR et du FLN en marge de la conférence.

PROTECTION CIVILE Formation sur «Les techniques de communication» au profit des chargés de l'information des directions des wilayas de l'Ouest

Dans le cadre du développement et la modernisation du secteur de la protection civile, particulièrement dans le domaine des ressources humaines, la Direction générale de la Protection civile, organise ce matin à partir de 9h, au niveau de la Direction de la protection civile de Saïda, la 3e session de formation sur les techniques de communication au profit des chargés de l'information des directions des wilayas de l'Ouest, ainsi que des journées de sensibilisation sur les risques majeurs.



TIPASA Célébration du 26^e anniversaire de l'adoption de l'Algérie de la Convention des droits de l'enfant

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, présidera cet après-midi à partir de 15h, dans la wilaya de Tipasa, les festivités marquant le 26e anniversaire de l'adoption de l'Algérie de la Convention des droits de l'enfant.



Météo

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 20° | 09° |
| Oran | 20° | 11° |
| Annaba | 20° | 09° |
| Béjaïa | 21° | 09° |
| Tamanrasset | 21° | 08° |

LE 22 DÉCEMBRE AU TR DE TIZI-OUZOU Concert de Manal Gherbi

L'artiste Manal Gherbi, animera un concert, samedi 22 décembre à partir de 17h, au Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou.



DU 20 AU 26 DÉCEMBRE Brandt Algérie à la 27^e foire de la production nationale

Brandt Algérie, filiale du groupe Cevalt et acteur majeur dans le domaine de l'électroménager, prendra part du 20 au 26 décembre à la 27ème édition de la foire de la production nationale au Palais des Expositions d'Alger (Safex Pins Maritimes). Cette participation vise en premier lieu à renforcer la présence de la marque Brandt à l'échelle nationale et élargir sa visibilité.



Fleuron de l'industrie électroménager, et pionnier de l'exportation de l'électroménager en Algérie, Brandt mets toujours son savoir-faire et son expertise dans le domaine de l'électronique et de l'électroménager au service des consommateurs algériens et de l'économie nationale en fabricant et distribuant sur le marché une très large gamme de produits. Sur une surface de 200 m2, Brandt Algérie exposera, lors de cette manifestation économique, une large gamme de téléviseurs, réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, produits de cuisson encastrables, cuisinière et petit électroménager. Cette rencontre grand-public permettra à la marque de se rapprocher de ses consommateurs locaux par le biais du conseil et de l'orientation, assurés par des spécialistes qui répondront aux questions des visiteurs sur les différents produits.

CFPA DE BIR KHADEM Rencontre autour des manifestations populaires du 11 décembre 1960

Sous le patronage du ministère de la Culture et dans le cadre du 191e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au Centre de formation et d'enseignement professionnels, frères Boumaâza, de Bir Khadem, une rencontre sur «La journée nationale des manifestations populaires 11 décembre 1960-2018».



LES 22 ET 23 DÉCEMBRE AU PALAIS DES EXPOSITIONS Salon algérien des langues

Le Palais des expositions, abritera les 22 et 23 décembre, le Salon algérien des langues et des séjours linguistiques. Plusieurs expositions, conférences et ateliers sont programmés lors de ce salon.

LE 27 DÉCEMBRE À TLEMEN 4^e rencontre régionale CNAS-Médecins prescripteurs

Sous le patronage du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise jeudi 27 décembre à l'hôtel Renaissance de Tlemcen, la 4ème rencontre régionale CNAS-Médecins prescripteurs placées sous le thème «Agissons en parfaite synergie pour un partenariat durable».



LI AMNIKOU Emission consacrée demain aux mesures de sécurité prévue à l'occasion des vacances

L'émission «Li Amikoum» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée demain jeudi 20 décembre à partir de 16h, aux mesures sécuritaires prise par la Direction générale de la Sûreté nationale en prévision des vacances d'hiver.

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2016 :

Raouia : «Les mesures prises, une démarche prudente, réaliste et adaptée aux capacités du pays»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a indiqué, hier à Alger que les mesures en matière d'exécution de la Loi de finances (LF) 2016 s'inscrivaient dans le cadre d'une démarche «prudente, réaliste» et adaptée aux capacités nationales financières et économiques «favorisant l'efficacité de la dépense publique».

Lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée à la présentation et au débat de la Loi portant Règlement budgétaire de 2016, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, M. Raouia a précisé que «le budget de l'Etat de l'exercice 2016 dans le cadre de l'exécution de la LF avait porté sur l'exécution de la deuxième tranche du programme quinquennal 2015-2019». «Cette mesure vise la rationalisation de la dépense publique et l'amélioration des recettes», a ajouté le ministre expliquant que «la LF 2016 avait arrêté un montant de 4747 milliards DA pour les recettes et 7984 milliards DA pour les dépenses du budget, réparties en 4807 milliards DA pour les dépenses de fonctionnement et 3177 milliards DA pour les dépenses d'équipement public, induisant un déficit estimatif de 3237 milliard DA.

Concernant l'exécution, le montant global des recettes réalisées en 2016 a atteint 5026 milliards DA, dont 3344 milliards DA concernant les recettes ordinaires et 3344 milliards DA la fiscalité pétrolière.

Les dépenses exécutées du budget s'élevaient à 6358 milliards DA, dont 4327 milliards DA au titre du budget de fonctionnement et 2031 milliards DA au titre du budget d'équipement. Outre les dépenses imprévues estimées à 185 milliards DA, le déficit réel s'est élevé à 1,517 milliards DA, soit 9% du Produit intérieur brut (PIB). Compte tenu de la politique prudente adoptée par l'Etat, ce déficit a été réduit par la liquidité disponible au Trésor et au Fonds de régulation des recettes (FRR), qui avait enregistré un solde de 839 milliards DA la fin 2016, a ajouté le ministre.

S'agissant des transferts sociaux, la LF 2016 avait affecté

un montant de 1348 milliards DA, une hausse de près de 8% par rapport à l'exercice de 2015.

Le montant des autorisations de programmes approuvés a atteint 1.894 milliards DA, dont 1.655 destinés aux programmes d'investissement soit 87% et 239 milliards DA pour les opérations de capital. Par ailleurs, la croissance économique s'est élevée, en 2016, à 3,30% contre 4,60% prévue dans la LF 2016. Les exportations des hydrocarbures ont enregistré des revenus de 28 milliards de dollars en 2016 contre une prévision de 26 milliards, soit une différence de 02 milliards de dollars due à la faible estimation du volume des exportations d'hydrocarbures dans la LF 2016. La recul des recettes pétrolières a impacté négativement les ressources financières ce qui a généré le déficit de certains projets.

Aussi, le prix moyen du pétrole brut algérien a atteint, selon le ministre, 44,76 USD contre 52,81 USD (2015), rappelant que la LF 2016 avait fixé un prix référentiel pour le baril de 45 USD contre 60 USD au titre de la LFC 2015. Les activités hors hydrocarbures ont enregistré un ralentissement s'expliquant par un taux de 1,8% dans le secteur agricole contre 4,7% prévues dans la LF 2016, 2,90% pour les services commerciaux (estimation de 5,7%) et 5% dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) contre une estimation de 5,90%.

En 2016, le PIB hors hydrocarbures a atteint 14.381 milliards DA contre 15.902 milliards DA (2015), réalisant ainsi un taux de croissance de 2,30% (4,7% prévue dans la LF 2016).

Cet écart est dû à la politique de rationalisation de l'importation mise en place par les autorités publiques qui a touché essentiellement une série de marchandises d'équipement et



une série de marchandises de consommation. En 2016, le solde de la balance commerciale a enregistré un déficit de 17 milliards USD.

Inflation estimée à 6,4 % en 2016

Le taux d'inflation était de 6,4 en 2016 contre alors que le taux prévu dans la Loi de finances était de 4%. L'encours de la dette publique a atteint, fin décembre 2016, 3534 milliards USD, dont 3407 milliards de DA de dette intérieure et 127 milliards de DA de dette extérieure.

Le recouvrement de la fiscalité pétrolière était estimé à 1.807 milliards de dinars en 2016 affectés à hauteur de 1.683 milliards de dinars au budget de l'Etat, 99 milliards de dinars au Fonds de régulation des recettes (FRR), 3 milliards de dinars à l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et 23 milliards de dinars au Fonds pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération (Fnmeerc).

La liquidité du FRR a atteint

839 milliards de dinars fin 2016 contre 3.110 milliards de dinars en 2015, et ce après la déduction d'un montant de 2.370 milliards de dinars consacrés au calcul des résultats du Trésor. Au terme de sa présentation, M. Raouia a indiqué que les opérations financières ont permis d'atteindre un taux de scolarisation de 99 % pour les enfants de moins de 6 ans et un taux de 95% pour ceux âgés entre 6 et 15 ans. Elle a également permis de doter les communes d'établissements de formation à hauteur de 62% et d'accorder un enseignement post enseignement supérieur à hauteur 4%.

Un (01) employé paramédical est assuré pour 323 habitants, une salle de soins pour 698 habitants et un médecin pour 967 citoyens. Elle ont également permis d'atteindre un taux d'occupation de 4,58 personnes par logement, d'approvisionner 98% des citoyens en eau potable, près de 100 % en électricité rurale et de raccorder 60 % au réseau gazier et 90 % au réseau d'assainissement, selon M. Raouia.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Découverte d'une importante cache d'armes et de munitions à Bordj Badji Mokhtar

Une importante cache d'armes et de munitions contenant notamment des missiles sol-air, des obus de mortiers et des fusées pour obus de mortiers, a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lundi, lors d'une opération de recherche et de fouille près des frontières à Bordj Badji Mokhtar, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 17 décembre 2018, lors d'une opération de recherche et de fouille menée près des frontières à Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), une cache d'armes et de munitions contenant une mitrailleuse de type FMPK, dix (10) missiles sol-air calibre 55 mm, six (6) obus de mortiers calibre 82 mm, six (6) fusées pour obus de mortiers, ainsi qu'une quantité de munitions s'élevant à 115 balles», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, le 17 décembre 2018 à In Guezzam (6e RM), trente-deux (32) orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, trois (3) motocyclettes et six (6) détecteurs de métaux, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à In Amanas (4e RM), trois (3) contrebandiers et saisi sept (7) quintaux de déchets de cuivre», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre les réseaux d'émigration clandestine, un détachement combiné de l'ANP «a appréhendé, en coordination avec les services de la Sécurité nationale, à Oran (2e RM), deux (2) criminels impliqués dans l'organisation de traversées clandestines, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tlemcen (2e RM), un narcotraffiquant en sa possession 520 comprimés psychotropes», ajoute le communiqué.

Le Conseil de la nation recommande davantage de contrôle sur les dépenses publiques

La commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation a appelé dans son rapport préliminaire, présenté mardi sur le projet de loi de Règlement budgétaire 2016, à davantage de contrôle sur les dépenses publiques, notamment à travers l'amélioration de la gestion des projets publics. Dans son rapport préliminaire présenté par le rapporteur Abdelhak Kazitani, lors d'une plénière consacrée à l'examen du projet de loi, la commission des affaires économiques et financières a souligné la nécessité «de mettre un terme à toutes les formes de gaspillage en matière de dépense publique».

La commission a exhorté, en outre, les directeurs des entreprises publiques dans tous les secteurs, d'élaborer des rapports administratifs périodiques per-

mettant de vérifier leur respect des règles financières en ce qui concerne la gestion du budget, d'une part, et d'évaluer l'utilisation faite des fonds publics et la gestion des projets, d'une autre part. Dans le même contexte, la commission a préconisé l'adoption des normes internationales en matière de désignation des directeurs des entreprises structurant l'économie avec «l'impératif de changer les méthodes de travail et de gestion des entreprises et des administrations publiques, en adéquation avec les fortes perturbations au niveau international et les différents défis socio-économiques et sécuritaires». Outre l'importance de concrétiser la coordination pratique entre toutes les instances étatiques en charge des recettes de l'Etat, le rapport de la commission a recommandé

de «mettre en place des plans adéquats pour réformer le système financier et fiscal conformément aux nouvelles orientations de l'économie nationale». Concernant l'élaboration du budget, la commission a préconisé la pondération dans l'inscription des autorisations de programmes pour s'assurer de l'obtention de tous les documents justificatifs prouvant l'exécution des opérations en fonction des montants autorisés et dans les délais impartis.

L'accent a été mis, également sur la nécessaire poursuite de l'assainissement de la nomenclature d'investissements publics de tout projet infructueux, l'optimisation des mesures de recouvrement fiscal et la maîtrise du coût fiscal.

APS

Adoption à l'unanimité du projet de loi portant Règlement budgétaire 2016

Le projet loi portant règlement budgétaire 2016 a été adopté, mardi, à l'unanimité par les membres du conseil de la Nation. Lors d'une séance présidée par M. Abdelkader Bensalah, ce texte de loi a été voté par 105 membres, dont 43 par procuration. Au terme de ce vote, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a déclaré que «le gouvernement, en sus de ses efforts sur le terrain, accorde tout l'intérêt à la prise en charge progressive des observations et recommandations de la commissions des Affaires juridiques et des finances du conseil de la Nation et de la Cour des comptes pour pallier les lacunes enregistrées dans les différents aspects soulevés». Il a cité, dans ce sens, «l'amélioration effective en matière de gestion des dépenses publiques et une meilleure prise en charge des dysfonctionnements». Le président de la commission des Affaires économiques et financières, Ahmed Ouraghi a qualifié de «positif» l'adoption dudit projet de loi par les membres de la chambre haute du parlement, en ce sens où il renferme des dispositions pour la maîtrise de la conjoncture financière, à travers la rationalisation des dépenses. «L'adoption d'indicateurs réalistes dans l'élaboration du budget et de l'approche par résultats dans son évaluation est à même de hisser l'efficacité de la politique financière, notamment dans une conjoncture marquée par une baisse des ressources en raison du recul des recettes pétrolières», a-t-il poursuivi.

SALONS DES PRODUITS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER: Plus d'une cinquantaine de contrats d'exportation signés

Plus d'une cinquantaine de contrats d'exportation ont été signés lors des salons des produits algériens organisés cette année à l'étranger, a indiqué mardi à Alger le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'il a animée en marge d'une rencontre nationale sur la promotion des exportations hors hydrocarbures, M. Djellab a indiqué qu'outre cette cinquantaine de contrats signés entre les exposants algériens et des opérateurs économiques des pays hôtes de ces expositions, des négociations sont en cours pour la signature d'autres accords.

Ces expositions ont été organisées en 2018 aux Etats-Unis, Belgique, Gabon, Sénégal, Qatar et Egypte. Selon lui, l'organisation des salons des produits algériens a été décidée par un comité interministériel chapeauté par le ministère du Commerce.

Les pays hôtes de ces expositions sont choisis notamment sur la base de l'étude des besoins des marchés de ces pays avec une préférence évidente pour les pays africains. «On va continuer notre tournée en Afrique. Entre 2019 et 2020, nous comptons organiser 25 salons des produits algériens dans des pays africains. Tous les pays du monde veulent placer leurs produits sur le marché africain. Il est temps que nous le fassions». Quant aux déplacements effectués à l'étranger en 2018, le ministre a indiqué qu'ils avaient permis de constater que le produit algérien est «très apprécié» sur les plans de la qualité et du prix, a-t-il soutenu.

L'organisation de ces salons des produits algériens se veut comme un «test» pour les opérateurs économiques algériens participants et pour leurs produits destinés à l'exportation. Cela a également découlé d'une adhésion des opérateurs économiques algériens qui ont montré une plus forte confiance à l'égard des institutions de leur pays.

«Nous avons le même but, à court terme, consistant à diversifier les exportations dès janvier 2019, une année dédiée au développement des exportations algériennes», M. Djellab a estimé que les conditions étaient réunies pour parvenir au cours des prochaines années à une diversification de l'économie algérienne et réduire ainsi sa dépendance aux hydrocarbures et aux importations. A une question sur l'adaptation du système bancaire aux ambitions du gouvernement de promouvoir les exportations hors hydrocarbures, M. Djellab a indiqué que la rencontre nationale, organisée mardi, visait justement à créer un espace d'échange entre banquiers et opérateurs économiques afin de trouver des solutions aux différentes contraintes liées au financement des exportations. Concernant le rôle des représentations diplomatiques algériennes dans la promotion des exportations, M. Djellab a précisé que la présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, à cette rencontre nationale prouve la mobilisation de l'appareil diplomatique algérien pour la promotion des exportations hors hydrocarbures. Il a précisé que la réussite de la stratégie nationale de la promotion des exportations est l'affaire de tout le monde et pas uniquement celle du ministère du Commerce.

Selon lui, la coordination étroite déjà existante entre le ministère du Commerce et celui des Affaires étrangères sera renforcée à compter de janvier 2019: «Nos ambassades seront le soutien de nos opérateurs économiques à l'étranger».

A une question sur le refoulement de certains produits agricoles algériens exportés faute de conformité aux normes, le ministre a précisé qu'un manuel a été élaboré pour identifier l'ensemble des laboratoires publics et privés de qualité et des organismes de certification existants en Algérie. Cela s'inscrit dans le cadre d'un nouveau dispositif d'accréditation visant la mobilisation de ces laboratoires et organismes de conformité au service des opérateurs économiques. Pour lui, l'exportation des produits agricoles ne devrait pas se baser sur les excédents seulement, mais plutôt œuvrer à garantir une fourniture régulière au profit du client à l'international. Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que des efforts étaient consentis pour inciter les agriculteurs désirant faire de l'exportation à s'organiser en coopératives afin de renforcer leur compétitivité et pouvoir se positionner sur le marché international. En s'organisant en coopératives, les agriculteurs algériens peuvent mieux négocier les contrats d'exportation et fournir les volumes demandés et en temps imparti, comme le requiert leur clients, a-t-il expliqué. A une autre question d'un journaliste sur le montant des exportations hors hydrocarbures, réalisées en 2018, le ministre a indiqué qu'il devrait se chiffrer entre 2 et 3 milliards dollars. Pour lui, l'objectif est d'assurer une politique d'exportation permettant, à moyen terme, d'exporter jusqu'à 10 milliards dollars. S'agissant du gel de l'importation de certains produits, le ministre a expliqué qu'il s'agit d'une mesure prise dans l'urgence à la suite de la chute des cours de pétrole, mais qui a eu «plusieurs effets positifs». Cette mesure de restriction a encouragé certains importateurs à investir en Algérie pour la fabrication locale de produits habituellement importés. «Nous allons maintenant au Droit additionnel provisoire visant à permettre les importations tout en préservant la production nationale», a-t-il avancé.

APS

COMMERCE M.Djellab : «Feuille de route pour définir les grandes lignes de la stratégie nationale d'exportation»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé, mardi à Alger, que l'année 2019 «sera l'année de la promotion des exportations hors hydrocarbures notamment à travers l'élaboration d'une feuille de route pour la définition des grands axes de la stratégie nationale d'exportation».

Dans son allocution à l'ouverture d'une rencontre nationale intitulée «Réussir les exportations pour diversifier les ressources», le ministre a indiqué que «des impressions relevées lors des manifestations commerciales, organisées par le secteur du Commerce dans plusieurs pays pour mettre en valeur la qualité des produits algériens agricoles, agroalimentaires et ceux des industries manufacturière, électronique et de l'électroménager, renforcent notre conviction que 2019 sera l'année de la promotion des exportations hors hydrocarbures».

«Cette question sera au centre du débat économique qui permettra une véritable concrétisation de la concertation et de la coopération sectorielles avec les différents partenaires», a précisé M. Djellab. Dans ce contexte, le ministre a dit que les missions économiques des différentes ambassades algériennes à l'étranger seront d'un appui non négligeable pour la promotion des exportations et l'accès aux marchés extérieurs, tel que tracé dans la stratégie sur la diversification fructueuse des partenaires économiques aux niveaux international et africain, outre la création d'une zone de libre-échange, approuvée en mars dernier lors du sommet des chefs d'Etats de l'Union Africaine (UA) à Kigali (Rwanda).

A ce propos, le premier responsable du secteur a appelé à l'impératif d'exploiter la croissance économique marquant le continent africain, pour la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures.

Il a également rappelé, dans ce sillage, l'élaboration d'un programme riche, au titre de l'année 2019-2020, visant à ériger l'Algérie en porte de l'Afrique pour le partenariat et le développement économique et commercial avec les différents ensembles régionaux et internationaux. Ce programme, a-t-il expliqué, assurera la participation à 53 expositions internationales dont 25 africaines notamment avec l'ouverture des postes frontaliers avec la Mauritanie, le Niger et le Mali et ce, dans le but de promouvoir les zones frontalières.

«Nous nous attelons, durant cette rencontre, à tracer une feuille de route permettant la définition des grands axes de la stratégie nationale d'exportation», a encore souligné M. Djellab. Il a mis en avant la volonté politique et le soutien permanent du président de la République à cette démarche, en sus de l'intérêt accordé par le gouvernement à la promotion des exportations hors hydrocarbures.

M. Djellab a évoqué les étapes franchies, ces deux dernières décennies par l'Algérie, dans divers domaines et ses efforts visant à faire de la dynamique économique une véritable locomotive, à même



de contribuer au mouvement de développement sur les plans national, régional et international.

L'orientation vers les marchés extérieurs est une tendance normale, voire logique qui explique le bon positionnement de l'Algérie sur les marchés extérieurs, de par sa qualité de pôle économique efficient et vital au niveau régional, a-t-il fait remarquer.

Identifier les obstacles et définir les contours d'une stratégie de promotion des exportations

Qualifiant la rencontre d'étape importante dans le parachèvement des concertations ayant regroupé les acteurs économiques pour mettre en avant les défis et identifier les obstacles qui «représentent toujours une entrave pour le processus de promotion de l'exportation et de réalisation de la première ébauche d'une véritable stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures», le ministre a rappelé qu'il a été procédé «à l'élaboration de cette stratégie avec des entreprises internationales sur la base d'une vision claire reposant sur des secteurs stratégiques prioritaires».

Evoquant les différentes foires internationales auxquelles ont participé des entreprises publiques et privées,

M. Djellab a indiqué que cette participation a permis de démontrer que les produits algériens sont de qualité et d'un haut niveau de compétitivité. Il a cité, à cet effet, la restructuration du comité d'organisation des foires et la valorisation de la participation de l'Algérie aux foires internationales, à partir de juillet 2018, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'entreprises participantes de 374 entreprises en 2017 à 839 entreprises en 2018, soit un taux de croissance de plus de 124%. L'intérêt accordé par l'Algérie à la région arabe représente 34 %, suivi de l'Afrique avec 29 % et enfin l'Europe avec 28%. Ces partenariats ont été couronnés par la signature de plusieurs accords, dont des accords d'exportation de produits algériens, à savoir: 9 accords avec les Etats Unis, 4 avec la Belgique, plus de 25 avec la Mauritanie, un avec Doha, 12 avec le Gabon et 5 avec le Caire, a détaillé le ministre.

Les négociations entre les opérateurs économiques algériens et étrangers sont toujours en cours, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, le ministre a évoqué différentes préoccupations et difficultés, soulevées par les entreprises d'export, précisant que des efforts sont en cours pour leur trouver des solutions. Dans le même contexte, le ministre a dit que

«la réussite des opérations d'exportation n'est pas uniquement définie par le prix réduit du produit à la sortie d'usine ou par les unités de production agricole, mais se définit de façon proportionnelle par le prix du transport et de l'acheminement du produit aux marchés extérieurs ainsi que par les coûts du marketing pour attirer les clients, en tenant compte de la relation prix-qualité, impliquant l'étude de l'aspect logistique notamment le transport et les moyens de communication». «Les principaux outils d'accompagnement de l'opération d'exportation devront être assurés pour résoudre toutes les questions posées à l'intérieur, au niveau et à l'extérieur des frontières concernant les différentes étapes de la chaîne de valeur, en vue d'encourager la compétitivité ou en matière d'efficacité de certaines filières des productions agricoles, industrielle et des services.

Le même responsable a estimé nécessaire pour l'entreprise économique d'être au diapason du développement du marché international, afin de permettre aux instances nationales chargées de l'appui du commerce extérieur et de la promotion des exportations d'assumer leur rôle de vitrine au sein des marchés internationaux.

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE: Participation de 16 unités et entreprises de production de l'ANP

Pas moins de (16) unités et entreprises de production de l'Armée Nationale Populaire (ANP) prendront part à la 27ème édition de la Foire de la production algérienne prévue du 20 au 26 décembre en cours à Alger, a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la dynamique de relance économique nationale initiée par le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, visant à encourager la production nationale, et en exécution des instructions du Général de Corps d'Armée, Vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire portant sur le développement d'une forte base industrielle militaire, pas moins de (16) unités et entreprises de production de l'Armée Nationale Populaire prendront part à la 27ème édition de la Foire de la production algérienne prévue du 20 au 26 décembre 2018 au niveau du Palais des expositions», note le communiqué.

A cette occasion, «les visiteurs sont conviés à se rapprocher de l'espace dédié à l'ANP et situé au Pavillon central afin de visiter les différents stands des unités de production relevant des Commandements des forces aériennes et navales et des Directions des fabrications militaires et du Matériel», ajoute le même source. Ce qui permettra de «découvrir une multitude de produits reflétant le haut niveau des fabrications militaires dans leurs différentes filières, et contribuant à la consolidation d'un tissu économique national de qualité, et ce, à travers des établissements et des unités de production spécialisés dans divers domaines, à l'instar du secteur des textiles, industries mécaniques légères et lourdes, industries électroniques ainsi que la rénovation des matériels aériens et navals», précise le communiqué. Pour rappel, la 27ème édition de la Foire de la production nationale, placée sous le slogan «Réussir les exportations pour une croissance économique durable», verra la participation de plus de 430 entreprises représentant tous les secteurs d'activités de l'économie nationale, et dont les stands seront répartis sur une superficie globale de 26.076 m2.

AGRICULTURE/RENCONTRE

Vers une cartographie du potentiel agricole à l'export

Plusieurs mesures ont été prises pour la promotion de la filière agricole et agroalimentaire dont l'élaboration d'une cartographie du potentiel agricole stable à l'export, a indiqué mardi à Alger un haut responsable du ministère de l'Agriculture.

Ces mesures portent notamment sur l'élaboration par ce ministère de la cartographie des produits agricoles et du potentiel stable à l'export, du calendrier des productions agricoles par région, ainsi que la promotion des produits bio et du terroir», a fait savoir le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Chérif Omari, lors d'un panel dédié à l'exportation des produits agricoles et agro-alimentaires, organisé dans le cadre de la rencontre nationale sur la promotion des exportations.

Il s'agit également d'encourager les projets d'investissement agricole et agroalimentaire dédiés à l'export, notamment les plateformes logistiques, et d'inciter les exportateurs des produits agricoles et agroalimentaires à mieux s'organiser.

Il a aussi évoqué la refonte du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) pour l'intégration de nouvelles rubriques éligibles au financement, dont la prise en charge des frais de transport terrestre des produits exportés notamment vers les pays limitrophes et les autres pays africains. A ce propos, le taux de subvention sera déterminé sur la base de l'étude technique des coûts de transport, selon les recommandations du panel relatif à l'exportation des produits agricoles. Il a également été recommandé la révision à la hausse du taux de subvention accordée pour le



remboursement du transport international des produits agroalimentaires pour passer de 25% à 50%, et pour les produits agricoles pour un remboursement à hauteur de 50%.

Sur le plan institutionnel, le ministère du Commerce a engagé des conventions en novembre dernier avec les opérateurs de transport (Logistrans, Air Algérie cargo...) à l'effet d'assouplir les procédures de remboursement des frais de transport à l'international, a fait savoir M. Omari. En outre, il a cité l'élaboration d'un manuel destiné aux exportateurs des produits agricoles, retraçant le déroulement de l'opération d'exportation de l'amont à l'aval, ainsi que les documents administratifs exigés en la matière par tous les organismes concernés par le contrôle des opérations du commerce extérieur. Il a aussi fait part de

l'élaboration d'un dispositif régissant l'octroi du statut d'Exportateur agréé aux exportateurs des produits agricoles et agroalimentaires. Ce dispositif réglementaire est proposé sur la base des dispositions déjà prises en charge par la Direction générale des douanes dans le cadre du régime de l'opérateur économique agréé: «une plateforme du guichet unique est en projet avec la Direction générale des douanes», a-t-il avancé. S'agissant du renforcement des capacités nationales en matière de laboratoires de certification d'accréditation et d'analyse des produits agricoles, il a indiqué qu'une feuille de route a été mise en œuvre par le ministère du Commerce à l'effet de renforcer les capacités de certification des laboratoires du CAQE et du LNE avec l'intégration d'autres laboratoires privés et publics à faire

accréditer avec l'organisme national d'accréditation (Algérac). Concernant le renforcement de l'accompagnement de la participation des opérateurs économiques aux foires et salons spécialisés à l'étranger, le représentant du ministère de l'Agriculture a indiqué qu'un Comité intersectoriel chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme officiel des manifestations économiques a été installé par le ministre du Commerce en octobre dernier.

Ce Comité a adopté un programme pour la période 2019-2020 pour la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger en donnant la priorité aux salons spécialisés, ce qui permettra une meilleure visibilité aux participants et aux organisateurs, a expliqué M. Omari.

EXPORTATIONS

Le transport et la logistique, principales contraintes

L'insuffisance dans le transport et la chaîne logistique figure parmi les principales contraintes évoquées mardi à Alger lors d'une rencontre nationale sur la promotion des exportations hors hydrocarbures.

En matière de transport, les participants ont déploré, en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab, la cherté de l'acheminement des marchandises exportées et la faiblesse du transport ferroviaire pour réduire les coûts, notamment lorsqu'il s'agit d'exporter des produits vers des pays africains et arabes. Selon eux, les transports aérien et maritime doivent eux aussi se mettre au diapason des besoins des exportateurs nationaux de différentes tailles, précisant que l'exportation est surtout une affaire de coût et de timing. S'agissant de la logistique, les opérateurs économiques ont relevé le manque important de voies ferrées reliant les zones industrielles et les exploitations agricoles aux ports et aéroports.

La rareté des bureaux de liaison et de distributeurs connectés aux marchés étrangers et l'absence d'équipements modernes, permettant les chargements et les déchargements des marchandises au niveau des ports et des aéroports, ont également été soulignés.

Concernant le financement des opérations d'exportations et le transfert des devises, les opérateurs ont suggéré la généralisation du troc lorsqu'il s'agit d'exporter vers des pays africains.

Ils ont aussi relevé la lenteur de rapatriement des devises suite aux opérations d'exportations ainsi que l'absence de la possibilité de paiement des services au niveau international en raison des limites des Incoterm (droits et devoirs des acheteurs et des vendeurs participant à des échanges internationaux).

Les participants ont également souligné le manque de laboratoires chargés de l'accompagnement de la normalisation des produits exportés, qu'ils ont qualifié de «talon d'achille» des exportations algériennes.

Dans ce sens, ils ont appelé à la mise en place d'un processus «clair» pour la certification de leur production destinée tant au marché national qu'international. Lors de son intervention à l'ouverture des travaux, le ministre du Commerce a avancé que la stratégie nationale des exportations hors hydrocarbures en cours de finalisation, permettra de lever l'ensemble des obstacles entravant l'exportation. Une feuille de route sera établie à cette occasion visant à tenir

compte des doléances des opérateurs et des professionnels nationaux de l'exportation. Placée sous le thème «La réussite des exportations pour la diversification des revenus», cette rencontre vise l'établissement d'une Feuille de route à même de parfaire la stratégie nationale de l'exportation, selon des responsables du ministère du Commerce.

A travers cette rencontre, il s'agira aussi de dresser le bilan des nombreuses expositions des produits algériens organisées à l'étranger au cours de cette année, et ce, dans le but d'en identifier les points positifs et négatifs. Ce bilan servira à l'enrichissement de la stratégie nationale de l'exportation, selon les mêmes responsables. Le programme de la rencontre, qui a vu la participation de plusieurs ministres, prévoit cinq panels ayant trait respectivement à «la dynamique de promotion des exportations: expériences et témoignages», «L'accompagnement des entreprises algériennes à l'étranger», «Logistique: les moyens disponibles et les défis d'exportation», «L'exportation des produits agricoles et alimentaires: les mesures prises pour la promotion de ce secteur» et «L'exportation des services et les défis des entreprises débutantes».

TOURISME

M. Benmessaoud : «Nécessité d'officialiser le Festival du chameau dans sa 24^e édition»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a affirmé, lundi à Bordj Badji Mokhtar -wilaya déléguée relevant de la wilaya d'Adrar- la nécessité d'officialiser le festival du chameau et de lui conférer une dimension nationale, vu son importance sur les plans culturel, économique, religieux et touristique.

Le ministre qui a présidé, lundi soir, le coup d'envoi de la 23^e édition du Festival du chameau à Timiaouine, située à 200 km de Bordj Badji Mokhtar, a mis l'accent sur l'importance «d'officialiser cette manifestation locale au regard de ses dimensions culturelle, humaine, civilisationnelle, religieuse, touristique et économique», estimant que «le chameau est une richesse animale importante pour le développement économique des régions du Grand Sud et la promotion du tourisme local».

D'autre part, M. Benmessaoud a exprimé la disponibilité de son secteur à rechercher les cadres appropriés pour officialiser le festival du chameau et lui conférer un caractère international, insistant sur l'importance de préserver «le patrimoine national matériel et immatériel».

«Le chameau constitue un élément clé dans la promotion du tourisme domestique, l'attraction des touristes étrangers et le renforcement du développement économique durable dans les régions frontalières», a-t-il poursuivi, ajoutant que la célébration de cet événement «a grandement contribué à attirer la population des wilayas avoisinantes comme Tamanrasset, Illizi et Adrar vers Timiaouine et à mettre en avant l'utilité du chameau et la possibilité de l'exploiter pour réaliser un développement économique porteur dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux».

Rappelant, dans ce cadre, les efforts consentis par les autorités publiques «sous la direction judiciaire du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui ne cesse de fournir des efforts en vue de relancer le développement des zones frontalières», le ministre a mis l'accent sur «la nécessité de préserver la sécurité et la stabilité, dont jouit l'Algérie actuellement, grâce à la politique de la concorde civile et la réconciliation nationale, initiée par le président de la République».

Dans son allocution, le wali d'Adrar Hamou Bekkouche a appelé «à officialiser ce festival et à lui conférer une dimension nationale lors de ses prochaines éditions», exprimant, par la même occasion, sa reconnaissance au président de la République pour son Haut patronage de ce festival, organisé une fois par an, dénotant ainsi de l'intérêt soutenu accordé à toutes les manifestations touristiques, économique, religieuse et culturelle».

Présidant le lancement d'une rencontre intellectuelle sur la mosquée et son rôle dans le renforcement de la citoyenneté et de la pratique modérée de la religion à Bordj Badji Mokhtar, organisée en marge de la fête du chameau qui s'étale sur trois jours, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a appelé «à ériger les mosquées en espaces de consécration de la citoyenneté, de la modération, de la solidarité et de l'amour, ainsi que d'ancrage des constantes de l'identité nationale au sein de la société». Cette manifestation a été marquée par des activités culturelle, artistique et sportive, dont l'organisation d'une course de méhari, reflétant la culture, la civilisation et l'authenticité des habitants des régions du Sud.

LE HAUT COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE (UA), SMAÏL CHERGUI : «De nombreux défis sécuritaires restent à relever pour l'Afrique»

Le Haut commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a affirmé mardi à Alger qu'en dépit des victoires enregistrées en matière de lutte anti-terroriste dans certaines régions d'Afrique, les défis sécuritaires à relever restent «nombreux» notamment avec la détérioration sécuritaire en Libye.

«Bien que l'effort commun pour venir à bout des menaces du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique, les organisations terroristes et extrémistes continuent de faire l'ombre à la résilience et à l'adaptation aux mesures prises par nos Etats membres», a regretté M. Chergui. Les responsables de l'UA s'exprimaient dans une allocution à l'ouverture de la 12ème réunion des Points focaux du centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert), autour du thème la «Promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'Homme en Afrique».

Le diplomate algérien a souligné, à cette occasion, l'importance des échanges et délibérations engagés à la faveur de cette réunion entre experts issus de tous les Etats membres de l'UA, mettant en garde contre la menace terroriste et l'instabilité sécuritaire qui persistent dans la région du Sahel, notamment avec le retour de terroristes dans certains pays comme le Burkina Faso, malgré la présence des forces des Nations unies dans le nord du Mali.

«En dépit des succès remportés par la force multifonctionnelle en Somalie, les défis restent encore énorme aujourd'hui au Sahel et en Corne de l'Afrique à l'est de la RD Congo mais aussi dans le Lac Tchad où cette menace trouve encore une plus grande complexité avec le retour des groupes terroristes et criminels qui renforcent leurs moyens financier et technique», a averti M. Chergui.

En effet, selon M. Chergui, plusieurs pays africains concernés par ce fléau, ne jouissent pas d'un soutien militaire logistique ou financier, malgré l'accord de Bruxelles signé il y a deux années portant sur l'octroi d'une aide de 414 millions d'euros en faveur des pays du Sahel, alors que seul 17 millions de dollars ont été débloqués.

«Il ne faut pas oublier que les capacités financières des Etats membres sont souvent limitées et ne parviennent pas à répondre aux attentes des citoyens dans les délais attendus. Cette situation est susceptible d'entraîner une désillusion voire du désespoir et de la frustration créant ainsi un environnement favorable à la propagation du message terroriste», a fait observer M. Chergui. Evoquant la situation en Libye, il a indiqué que l'instabilité politique dans ce pays voisin demeure la plus grande préoccupation de l'Algérie, pour la préservation de la sécurité et la stabilité régionale, aspirant à un rôle conjoint entre l'UA et les Nations unies afin de réunir les parties libyennes autour d'une table ronde, et préparer les élections en Libye.

Respect des droits de l'Homme dans les actions de lutte anti-terroriste

Mettant en valeur le thème abordé lors de cette 12ème réunion des Points focaux, autour du respect des droits de l'Homme, M. Chergui a estimé qu'il est particulièrement «judicieux», car il reconnaît à juste titre «le caractère fondamental des droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme et le fait que les réformes doivent nécessairement se conformer à l'Etat de droit».

«L'impératif du respect des droits de l'Homme doit prévaloir lors de toute réponse à ces défis. En effet le respect des droits fondamentaux des personnes et des communautés demeurent le facteur déterminant de la justice et de la bonne gouvernance dans le système international actuel et cela s'applique à toute action et initiative entreprise pour prévenir et combattre le terrorisme et l'extrémisme violent», a-t-il souligné.

Il a, à cette occasion, annoncé la mise en place par l'UA et les Nations unies d'un groupe d'experts conjoints qui permet de travailler sur toutes les questions mais surtout de viser la mise en place des plus hauts standards en matière de respect des droits de l'Homme dans toutes les opérations de l'armée. «Il nous appartient d'abord de nous adresser aux griefs qui sapent la confiance entre le gouvernement et les citoyens qui deviennent souvent des causes profondes ou des facteurs de causalité exploités par les terroristes pour justifier leur action à recourir à l'extrémisme violent et au terrorisme», a plaidé M. Chergui. Les travaux de la 12ème réunion des Points focaux du Centre africain d'Etudes et de recherche sur le terrorisme (Caert), qui ont débuté mardi à Alger se poursuivront à huis clos en présence des représentants des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme sur le Continent africain.

APS

ALGÉRIE-UA

Lutte anti-terroriste : ouverture à Alger de la 12^e réunion des points focaux du Caert

Les travaux de la 12ème réunion des Points focaux du Centre africain d'Etudes et de recherche sur le terrorisme (Caert), ont débuté hier à Alger en présence des représentants des Etats membres de l'Union africaine (UA).

Les travaux ont été ouverts par le directeur du Caert, Larry Gbevlo-Lartey Esq, en présence du Haut commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, M. Fernando Moran Calvo-Sotelo et du Représentant de l'Algérie auprès du ministère des Affaires étrangères étrangères, Haoues Riache. La réunion annuelle qui s'étalera sur deux jours, portera sur l'analyse du rapport d'activités annuel du CAERT, lors de laquelle les participants seront appelés à réfléchir sur la «promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'Homme en Afrique», thème de cette édition.

La réunion a rassemblé les points focaux du centre



de recherche Caert représentant les pays membres de l'Union africaine (UA) ainsi que ceux des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme sur le Continent africain.

La 11ème réunion an-

nuelle de 2011, qui s'était déroulée à Alger, avait constitué une opportunité pour les pays africains et aux partenaires étrangers de partager leurs analyses sur la menace terroriste qui pèse sur le continent et a permis de renforcer davantage la prévention de la ra-

dicalisation, soulignant la nécessité de mettre en place, à cette fin, des plans d'action. L'UA avait créé le Caert, dont le siège se trouve à Alger, pour coordonner les efforts individuels et collectifs interafricains pour faire face à la menace terroriste, à l'initiative de l'Algérie.

RÉUNION DU CAERT : L'Algérie et l'Espagne engagées à soutenir la lutte antiterroriste en Afrique

L'Algérie et l'Espagne ont réitéré hier à Alger leur soutien continu et l'engagement pour promouvoir et appuyer toutes les initiatives et actions africaines dans le cadre de la lutte anti-terroriste, lors de l'ouverture des travaux de la 12ème réunion annuelle des Points focaux du Centre africain d'Etudes et de recherche sur le terrorisme (Caert).

«L'Algérie ne ménagera aucun effort pour promouvoir, soutenir et appuyer toutes les initiatives et actions africaines s'inscrivant dans le cadre de la lutte anti-terroriste», a affirmé le Représentant du ministère des Affaires étrangères, M. Haoues Riache.

Tout en déployant d'énormes efforts pour assurer la sécurité de sa population et celle de son territoire et ses frontières l'Algérie, a poursuivi M. Riache, «continuera à renforcer la coopération bilatérale, régionale et sous régionale».

Soulignant l'importance de cette rencontre, M. Riache a estimé que celle-ci se présente comme «une plateforme africaine d'échanges et d'analyses d'informations et de bonnes pratiques dans la lutte commune contre le terroriste et l'extrémisme violent».

Il a, à la même occasion, appelé les pays à développer davantage de coopération sur différents niveaux, à améliorer la coordination de leur actions et efforts nationaux et agir ensemble dans un esprit de complémentarité et de solidarité, pour faire face efficacement à la menace terroriste, rappelant que «le terrorisme ne connaît pas de frontières».

«Nos travaux contribuent à l'effort collectif des pays membres de l'UA dans la préservation et le renforcement de la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique pour promouvoir le développement socio-économique et l'amélioration des conditions de vie et de ses populations», a indiqué M. Riache, s'adressant aux participants à la réunion des Points focaux du Caert. Le responsable algérien, a également rappelé que cette rencontre intervient dans un contexte international caractérisé par la persistance et l'aggravation de la menace terroriste, précisant que les défaites subies, par

les réseaux terroristes, en Irak et en Syrie ont entraîné un «redéploiement de la présence terroriste dont l'Afrique commence à ressentir et en subir les effets principalement à travers le retour progressif des terroristes».

«La réunion s'inscrit dans une dynamique continentale et internationale en faveur de la mise en place d'espaces régionaux et internationaux en matière de coopération judiciaire de sécurité de partage d'informations et d'expériences et de bonnes pratiques», a-t-il poursuivi.

Selon M. Riache le thème de cette édition: «Promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'Homme en Afrique», dénote de l'importance du respect de l'Etat dans les opérations de lutte contre le terrorisme, la radicalisation et l'extrémisme violent.

«La lutte antiterroriste relève de la seule responsabilité de l'Etat dépositaire de la souveraineté nationale et doit être conduite par les institutions publiques chargées du maintien de l'ordre public et la protection de la sécurité nationale».

Elle doit se faire en conformité avec les lois nationales et obligations internationales et dans le respect des droits de l'Homme, mais aussi avec le soutien actif et indispensable des citoyens dans un cadre institué et organisé par la loi», a soutenu M. Riache.

Une contribution substantielle de l'Espagne

Pour l'Espagne, qui apporte un soutien financier pour l'organisation des réunions des Points focaux du Caert, d'une valeur de 200 000 dollars en 2017 et 150 000 dollars en 2018, «la coopération avec l'UA est fondamentale» dans le domaine de la lutte anti-terroriste et apporte une attention particulière au continent africain pour le maintien de la paix et la sécurité.

Reconnaissant le leadership de l'Algérie dans la lutte anti-terroriste au niveau africain et global, l'Espagne, par la voix du représentant de son ambassadeur à Alger, a réitéré son soutien au Caert, et ce depuis sa création à travers le financement des réu-

nions annuelles, sur «la prévention et lutte contre le terrorisme».

Soulignant que ce genre de réunion constitue «une clé pour promouvoir la prévention dans le continent», le représentant espagnol a rappelé que le gouvernement de son pays soutient l'UA avec un apport budgétaire de 25 millions d'euros depuis 2009, remis à la Commission de l'UA, concentré, jusqu'à 2017, notamment sur la paix et la sécurité avec près de 60% de cette enveloppe, ainsi que sur le développement économique et social du continent.

Par ailleurs, en 2018, a-t-il indiqué, l'appui espagnol se concentrera sur une Afrique portée sur le thème de la croissance économique et le développement durable et pour une Afrique pacifique et sûre notamment au Sahel accordant une attention particulière aux femmes aux jeunes et aux enfants.

Le diplomate espagnol a également réaffirmé la volonté de l'ambassade d'Espagne à Alger de «continuer à travailler en étroite collaboration avec le Caert pour des initiatives conjointes à intérêts communs».

«La collaboration et la coopération bilatérale et multinationale avec des pays africains avec l'UA et le Caert sont déterminantes pour lutter contre les crimes, le trafic des migrants et la protection des frontières ainsi que la radicalisation extrémiste», a-t-il conclu.

Les travaux de la 12ème réunion des Points focaux du Centre africain d'Etudes et de recherche sur le terrorisme (Caert), qui ont débuté mardi à Alger se poursuivront à huis clos en présence des représentants des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme sur le Continent africain.

La 11ème réunion annuelle de 2017, avait constitué une opportunité pour les pays africains et aux partenaires étrangers de partager leurs analyses sur la menace terroriste qui pèse sur le continent et a permis de renforcer davantage la prévention de la radicalisation, soulignant la nécessité de mettre en place, à cette fin, des plans d'action.

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Alger et Séoul conviennent d'intensifier la coopération dans le cadre de leur partenariat stratégique

L'Algérie et la Corée du Sud ont convenu d'intensifier leurs relations de coopération et de donner plus de consistance à leur partenariat stratégique, à la faveur de la visite officielle du Premier ministre sud-coréen, Lee Nak-Yon.

Pas moins de cinq mémorandums d'entente ont été signés lors de cette visite en présence du Premier ministre Ahmed Ouyahia et de son homologue sud-coréen.

Ils concernent la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable ainsi que de la modernisation du secteur des douanes.

Des mémorandums d'entente ont été également signés entre l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et l'Agence coréenne du renforcement du commerce et de l'investissement, entre l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et les laboratoires coréens de conformité et entre le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et l'Institut coréen des technologies électroniques.

La visite du Premier ministre sud-coréen a été marquée aussi par la tenue lundi de la 5^{ème} édition du Forum d'affaires algéro-sud-coréen, qui a constitué une occasion pour Alger et Séoul de réitérer leur volonté de renforcer leur coopération économique et de la hisser au niveau de leur partenariat stratégique.

En marge du forum d'affaires, un pacte d'association a été signé entre l'entreprise algérienne privée Global Group et le groupe sud-coréen Hyundai Motor Company pour la réalisation d'une usine de construction de camions et de bus à Batna.

Ce pacte d'association, qui porte sur un investissement de plus de 100 millions de dollars, prévoit de créer au moins 5.000 emplois directs et indirects et d'atteindre un taux d'intégration nationale d'environ 40% au démarrage du projet pour atteindre une fourchette oscillant entre 50 et 60% au cours des deux à trois années



suivantes. Selon les prévisions, les deux associés ambitionnent de produire «au plus vite» près de 40.000 unités de camions et bus par an. Le géant sud-coréen Hyundai est déjà implanté sur le marché algérien, notamment dans le domaine du montage de véhicules légers.

L'Algérie une «porte» vers l'Afrique pour la Corée du Sud

Dans son allocution prononcée lors de ce forum d'affaires, M. Ouyahia s'est réjoui de l'orientation prise par le partenariat entre les deux pays ces dernières années, qui s'est étendu, d'abord, à l'électronique et, ensuite, à l'industrie automobile, souhaitant que cette nouvelle orientation se poursuive et se renforce au bénéfice des deux parties dans tous les secteurs.

Mettant en avant l'emplacement stratégique de l'Algérie, M. Ouyahia a affirmé qu'elle est mesure de constituer pour les entreprises coréennes une «porte» vers l'Afrique, l'Union européenne et le monde arabe, tout en faisant part des multiples avantages accordés aux investisseurs étrangers.

Le Premier ministre a mis en exergue, à cet égard, le cadre juridique relatif aux

investissements en Algérie qui offre des avantages importants comme l'exonération fiscale sur une longue durée et l'exonération de taxes douanières lorsqu'il s'agit de projets d'investissements dans le cadre du partenariat.

Pour sa part, le Premier ministre sud-coréen, Lee Nak-Yon, a observé que l'Algérie était un des deux Etats d'Afrique avec lequel la République de Corée avait signé un accord de partenariat stratégique, tout en admettant que les deux pays n'ont pas échangé suffisamment pour être à la hauteur de leur partenariat stratégique.

Il a ajouté qu'il reste un grand nombre de secteurs où les deux pays peuvent et doivent coopérer, proposant, à cet égard, le renforcement de la coopération bilatérale dans l'industrie manufacturière qui, a-t-il rappelé, avait permis à son pays de sortir du sous-développement.

M. Lee Nak-Yon a annoncé la tenue en 2019 de la réunion du Comité mixte algéro-sud-coréen dont la dernière rencontre remonte à 2007. «Cette rencontre sera une occasion importante pour passer à l'examen de la coopération en cours et relever ensemble de nouveaux défis», a-t-il noté, appelant à une intensification

des relations entre les deux pays. La Corée du Sud est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie avec près de 2,3 milliards de dollars d'échanges en 2017, dont près de 700 millions de dollars d'exportations algériennes et 1,6 milliard de dollars d'importations. Durant le premier semestre 2018, les importations algériennes de la Corée s'élevaient à 609 millions de dollars, alors que ses exportations vers ce pays étaient de 474 millions de dollars. Le Premier ministre sud-coréen, Lee Nak-Yon, a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie s'inscrivant dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République de Corée, liée par une Déclaration de partenariat stratégique signée en 2006 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue sud-coréen.

La visite de M. Nak-Yon a été consacrée à l'examen des relations bilatérales et des voies et moyens de raffermir davantage le partenariat bilatéral. La visite a donné lieu aussi à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

ALGÉRIE-FRANCE: Clôture d'un jumelage institutionnel visant à asseoir un cadastre multifonctionnel

Le projet de jumelage institutionnel algéro-français entre l'Agence nationale du cadastre algérien (ANC) et la Direction générale des finances publiques françaises (DGFiP) ayant pour but la mise en place d'un cadastre multifonctionnel en Algérie a été clôturé hier à Alger. Ce jumelage institutionnel entre l'ANC et DGFiP, entrant dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A) entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), appuyait la politique de réforme engagée par le Gouvernement dans le domaine de la modernisation des finances publiques qui vise à renforcer les capacités institutionnelles, techniques et administratives de l'ANC. Financé à hauteur de 1,1 million d'euros par l'Union européenne, ce jumelage de 24 mois, visait également à améliorer les finances publiques à travers la fiscalité locale à travers la mise en place d'un cadastre multifonctionnel. Présent à la cérémonie de clôture, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a estimé, dans ce sens, que le programme de modernisation de l'administration fiscale, véhicule une vision stratégique, et dont l'un des objectifs est d'accroître et d'optimiser la fiscalité ordinaire y compris locale, permettant ainsi aux autorités locales d'atteindre un niveau d'autonomie en matière financière.

Il a, à cet effet, préconisé que l'administration du cadastre doit être dotée d'instruments modernes, à même de lui permettre de se hisser aux rangs des administrations les plus performantes pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Dans ce cadre, a-t-il ajouté, tous les efforts doivent tendre vers la mise en place d'un système d'information à composante spatiale permettant la connaissance exhaustive de l'utilisation du territoire, toute en assurant la sécurisation de la propriété publique et privée, préservant ainsi les droits patrimoniaux. En consacrant ces objectifs d'efficacité, souligne M. Raouya, il est impératif que l'administration du cadastre se dote d'une organisation en rapport avec les nouvelles exigences, compatible aussi bien avec ses missions de pilotage de projets nouveaux que de conduite des opérations courantes, tout en veillant à se conformer aux procédures inspirées des meilleurs pratiques internationales. Ainsi, et dans l'objectif de traduire cet élan qui se greffe à l'édifice du programme, déjà riche, de modernisation du ministère des Finances, la législation a connu une dynamique soutenue que par le projet proposé par le Conseil national de l'information géographique qui vise la mise en place d'un cadre institutionnel pour la production, traitement et la diffusion de l'information géo-spatiale, dont la couche cadastrale en fait partie, a estimé le ministre.

«Nous sommes conscients de l'intérêt stratégique d'une telle réforme qui a été élaborée après deux années de travail caractérisé par des échanges intenses et un réel transfert de connaissance, dans le cadre notamment de ce jumelage avec l'objectif recherché de la mise en place d'un cadastre multifonctionnel», a ajouté M. Raouya. Pour sa part, le directeur général de l'ANC, Mustapha Salim Radi, a précisé à l'APS que ce jumelage visait à la mise en place d'un système d'information modernisé du cadastre algérien.

Les utilisateurs de la donnée cadastrale sont multiples, selon le responsable, et relèvent notamment des secteurs de agriculture, de l'habitat, de l'aménagement du territoire, des collectivités locales, des affaires religieuses et des waqf, et ce, en plus des opérateurs privés. C'est pourquoi, a-t-il souligné, «il était nécessaire d'instaurer un cadastre multifonctionnel avec une emphase fiscale, un système d'information permettant la gestion intégrée et synchronisée des données domaniales, foncières, cadastrales et le partage de l'information avec les utilisateurs». Il a également expliqué que le jumelage a également porté sur l'élaboration de propositions de révision de textes existants et la formation du personnel de l'ANC pour renforcer ses capacités de traitement des données numériques. L'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE en Algérie, John O'Rourke, a estimé que ce jumelage démontre «une forte ambition de conforter, renforcer et élargir la coopération» entre l'Algérie et l'UE. Il a ajouté que l'appui à l'administration algérienne dans ses efforts de modernisation des Finances publiques et au cœur de la coopération entre l'UE et l'Algérie, et la connaissance exhaustive de l'utilisation du territoire nationale représente un des axes de modernisation entamé par l'Algérie, permettant d'aborder plusieurs enjeux, dont la disponibilité du foncier industriel, un des freins à l'investissement, ainsi que la valorisation du domaine de l'Etat pour le développement des hauts plateaux et la construction des logements. A cet effet, il a estimé que la qualité des résultats de ce jumelage, permettrait à l'Algérie de moderniser son administration du cadastre, ainsi que l'amélioration de ses finances publiques à travers un système de cadastre multifonctionnel. En marge de cette cérémonie de clôture, il a été procédé à la signature d'un protocole d'accord relatif à la mise en place d'un appui à la Direction générale du domaine national algérienne (DGDN) dans sa réforme foncière et domaniale et la Direction générale des finances publiques françaises (DGFiP). Le document a été paraphé par le Directeur général de la DGDN, Djamel Kheznadji, et le chef de mission de coopération internationale de la DGFiP, Mme Sylvie Sturel. Financé par l'Agence française de développement (AFD), à hauteur de 100.000 euros, ce projet d'appui cible quatre (04) axes d'assistance ayant pour but d'établir l'inventaire des propriétés du domaine, d'accroître la professionnalisation des missions et services d'évaluation, d'optimiser le recouvrement des produits domaniaux, ainsi que d'apporter un appui à la mise en place d'un observatoire des prix des biens immobiliers.

APS

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Le Premier ministre de Corée du Sud s'offre une visite touristique à Alger

Le Premier ministre de la République de Corée, Lee Nak-yon, s'est offert une visite touristique au Musée national des Beaux-Arts et au Jardin d'Essai du Hamma à Alger, durant laquelle il a pu apprécier la richesse et la valeur de ce qui recèlent ces deux sites exceptionnels du patrimoine culturel et botanique, à la dimension universelle.

Accompagné du ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfi, ainsi que des membres de la délégation l'accompagnant durant sa visite en Algérie, Lee Nak-yon a entamé sa virée récréative par le Musée national des Beaux-Arts, sis au quartier Mohamed Belouizdad.

Tout au long de sa découverte des précieux objets que renferme ce musée, le haut responsable sud-coréen a reçu, par la directrice de l'établissement, Dalila Orfali, des éclairages instructifs sur des collections et des œuvres particulières.

Il a pu ainsi se faire une idée sur, entre autres, des pans de l'histoire d'Alger au travers d'une exposition d'estampes avant de prendre connaissance des nombreuses salles dédiées aux différentes collections d'art, de diverses époques et origines.

Le Premier ministre a, en outre, été conduit vers la bibliothèque d'art spécialisée dudit musée, pour y prendre connaissance des œuvres exposées de Baya, une des figures féminines les plus en vue de la peinture algérienne.

Considéré comme l'un des plus grands musées d'art d'Afrique (4.200 m²) et ouvert au public depuis 1930, le musée des Beaux-Arts renferme pas moins de 8.000 pièces exposées au public, dont 1.500 au cabinet des estampes et 800 autres de sculptures.

Depuis le balcon du musée des Beaux-Arts, le Premier ministre sud-coréen, ainsi que la délégation de son pays, ont été conviés à apprécier la vue pittoresque donnant sur le Jardin d'Es-

sai du Hamma, seconde escale de cette sortie algéroise.

Des informations sur les différentes caractéristiques de ce site y ont également été fournies aux hôtes de l'Algérie.

Ces derniers ont pu ainsi découvrir les jardins français et anglais composant ses allées principales ainsi que les multiples allées agrémentées d'espèces florales d'une variété exceptionnelle, dont des washingtonias (palmiers), des cocos, des dragonniers, etc.

Créé en 1832 et s'étalant sur 32 hectares, le Jardin d'Essai du Hamma est réputé pour sa luxuriante végétation et sa riche faune, dont des espèces rares et sauvages en provenance d'Afrique et d'ailleurs, faisant de ce site d'acclimatation un des plus importants au monde.

Pour rappel, le Premier ministre de la République de Corée, Lee Nak-Yon, a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: 4 milliards DA pour le réaménagement de la zone indus- trielle «Mechta Fatima»

Une enveloppe financière de 4 milliards de dinars a été réservée pour le réaménagement de la zone industrielle «Mechta Fatima», située dans la commune d'El Hamadia à 10 km au sud de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Les travaux de réaménagement qui devraient être lancés «début janvier 2019» porteront sur la réalisation des réseaux de raccordement d'assainissement et d'eau, au gaz naturel et à l'électricité, en plus du revêtement des routes, a souligné la même source. Les directions de l'Industrie, de l'Urbanisme et l'inspecteur général de la wilaya ont été instruits de suivre ce dossier pour rattraper le «retard» enregistré dans l'aménagement de cette zone industrielle, créée en 2009, selon la même source.

Par ailleurs, des mises en demeure ont été adressées à près de 213 investisseurs parmi les bénéficiaires de fonciers industriels dans cette zone industrielle, a fait savoir la même source, précisant qu'un délai d'un (1) mois leur a été accordé pour lancer leurs projets sur le terrain. Des contrats seront remis aux investisseurs dont le taux d'avancement du projet a atteint les 25%, a ajouté la même source, précisant que les petites entreprises bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes verront leurs contrats octroyés, «une fois la réalisation de leurs projets a hauteur de 10%».

La zone industrielle «Mechta Fatima» s'étend sur 382 ha dont 286 ha constructibles, a-t-on rappelé, précisant que 3 usines seulement sont entrées en phase de production dans cette zone.

BISKRA: Appel à moraliser la culture du web journalisme

Les participants à une rencontre nationale sur le journalisme mobile, organisée lundi à l'université Mohamed Khider de Biskra ont appelé à «l'importance de moraliser cette nouvelle forme de journalisme pour apporter plus de crédibilité à la profession». Le président du comité scientifique de cette rencontre, Dr. Mourad Miloud a plaidé pour «apporter plus de crédibilité à l'écriture journalistique spécifique au web et à asseoir le principe d'objectivité dans la pratique du journalisme mobile ce qui permettra de gagner la confiance du public».

Avec la généralisation des Smartphones et des réseaux sociaux «il est primordial aujourd'hui de maîtriser toutes les techniques rédactionnelles propres à ce nouveau genre de journalisme, a-t-il affirmé. Dr. Zakaria Bensghir de l'université de Biskra a pour sa part, souligné l'importance de vérifier ses sources d'informations et de se méfier de la désinformation mettant en avant l'impératif pour les médias et les journalistes de faire preuve de précision dans le traitement de l'information à travers les réseaux sociaux et autres applications mobiles. Il a dans ce contexte évoqué la nécessité de sensibiliser le public des dangers et des sanctions pénales relatifs à une mauvaise utilisation du journalisme mobile, et notamment lorsqu'il s'agit de porter atteinte à la vie privée d'autrui.

De son côté, Dr Djaber Nacer a mis en avant l'impératif d'élargir la culture du web journalisme à travers des sessions de formation s'employant à hausser l'efficacité du journalisme digital loin de toute propagande et désinformation». Il est à noter que cette rencontre nationale a été organisée à la salle de conférence du pôle universitaire de Chetma en présence d'académiciens venus de tout le

LE WALI D'ALGER, ABDELKADER ZOUKH :

«Des modifications peuvent être apportées au plan stratégique d'aménagement et d'urbanisme d'Alger»

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a fait savoir lundi que «des modifications peuvent être apportées au Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger», et ce à la lumière des consultations lancées dernièrement par la wilaya avec ses pairs de la Région d'Ile-de-France.

S'exprimant en marge d'une journée d'étude organisée en partenariat avec les Ateliers français Jean Nouvel autour du plan stratégique de modernisation de la capitale, M. Zoukh a indiqué que le dialogue engagé par ses services avec les experts français sur l'avenir architectural et patrimonial de la capitale «pourrait aboutir à l'introduction de modifications ou des ajouts au Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger».

Emettant des réserves quant à l'éventuelle inscription d'un budget supplémentaire dans ce sens, le wali a affirmé que «la Casbah étant partie intégrante de la capitale, le débat avec les concernés s'est orienté vers une réflexion sur la Baie d'Alger», en référence à la ligne reliant la Basse Casbah à la mosquée d'Alger (Sablettes et aménagement de Oued El Harrach).

A ce titre, M. Zoukh a fait savoir que la capitale verra le lancement prochain de plu-

sieurs projets «dans la limite du foncier disponible», faisant état, à cet effet, d'un projet au niveau des voûtes d'Alger et d'un investissement «gigantesque» au niveau du Caroubier (commune de Hussein Dey), à savoir un complexe moderne comprenant un hôtel, des habitations, un centre d'affaires, et un centre de divertissement ainsi qu'un espace public à ciel ouvert.

Concernant la station d'essence située à côté de la mosquée d'Alger à Mohamadia, M. Zoukh a précisé qu'elle sera transférée à Sidi Rzine et l'assiette foncière libérée sera exploitée pour la réalisation d'un projet «répondant au nouveau contexte urbain». Plusieurs interventions ont eu lieu à cette occasion portant sur l'aménagement et la modernisation de la ville d'Alger. Dans ce cadre, le directeur d'urbanisme et de construction de la wilaya d'Alger, Yazid Gaouaoui a évoqué l'importance pour la



capitale d'avoir «un ouverture sur la mer» et la nécessité d'éliminer les «obstacles» se dressant devant cet objectif. Evoquant le plan stratégique d'aménagement et d'urbanisme, l'expert Bouzari a relevé que la Casbah «subit une marginalisation socio-économique», mettant en avant la nécessité de reconquérir les vides urbains (150 du aux effondrements des immeubles). Pour sa part, un

conseiller du bureau d'études «Mega-city» a appelé à «faire face» aux dangers qui menacent la capitale à savoir, les glissements de terrain, les séismes, les inondations et les changements climatiques. Mettant en avant sa vision futuriste sur le paysage d'Alger, l'architecte spécialisé en aménagement des jardins, Kamel Elouefi a rappelé «la place importante du jardin dans la ville».

SKIKDA : Installation de 7 armoires électriques à la station de pompage de l'eau potable de Beni Zid

Sept (7) armoires électriques sur les huit (8) que compte la station de pompage de l'eau potable de la commune de Beni Zid (ouest de Skikda) viennent d'être renouvelées en vue d'améliorer l'AEP dans toute la région ouest de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Le directeur de cette unité, Saâd Khenouf, a indiqué à l'APS que cette opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs menés par l'ADE-Skikda en vue d'améliorer le service public d'alimentation en eau potable pour l'été 2019 et notamment dans la commune côtière de Collo qui enregistre d'une année à l'autre, «un nombre croissant d'estivants».

Les armoires électriques de la station de pompage de Béni Zid avaient été

endommagées par un incendie au cours de l'été 2017 a-t-il rappelé avant de souligner que suite à cela 04 armoires ont été installées de manière provisoire pour assurer l'AEP aux habitants des communes de Collo, Kerkra, Beni Zid et Cheraia.

Ce responsable a par ailleurs fait savoir qu'une série de mesures vient d'être prise dans l'optique d'améliorer le service au profit de la région Ouest de la wilaya à travers entre autres l'éradication des raccordements illicites, l'installation de compteurs et la réparation des fuites enregistrées sur le réseau de distribution. M. Khenouf a également rétribué des réservoirs d'une capacité de 1000m3 chacun, seront «prochainement» réceptionnés dans la région de «El Tebana» dans la com-

mune de Collo, en plus de la réception d'une nouvelle conduite de pompage à partir du barrage de Béni Zid soutenant que ces nouvelles dotations permettront l'extension de la plage horaire de distribution de l'AEP dans plusieurs quartiers de la commune de Collo.

Concernant les communes d'El Zitouna et Ouled Attia qui souffrent actuellement d'un fort déficit en ressource en eau pour être essentiellement approvisionnées à partir de certaines sources, ce responsable a indiqué que plusieurs projets viennent d'être adoptés en vue de l'achat de pompes supplémentaires, l'extension du réseau de distribution, l'amélioration du rendement des sources en attendant la réalisation d'un nouveau barrage dans la région de Oued Zhor.

BLIDA : Opération de repeuplement de 260 hectares de surfaces forestières incendiées

Un programme de repeuplement et de reboisement d'une surface forestière de 260 hectares brûlée a été élaboré par la Conservation des forêts de la wilaya de Blida, a-t-on appris lundi du chargé du service organisation et de la police des forêts relevant de ce secteur, Azzedine Chetoum. Le programme prévoit le repeuplement des surfaces brûlées à maintes reprises par les feux de forêts n'ayant pu, de ce fait, se renouveler naturellement, a indiqué à l'APS M. Chetoum. Dans le cadre de ce programme lancé dernièrement pour se poursuivre jusqu'au mois de mars prochain, il a été mis en

terre près de 3000 plants d'arbustes de différentes essences (pin d'Alep, chêne liège et cèdre) dans différentes régions ayant accusé, ces dernières années, a-t-il dit, des pertes importantes de surfaces végétales proie aux feux de forêts, à l'instar de la région touristique de Chréa et des zones montagneuses de Souhane et Djebabra (Est de Blida). Une campagne similaire pour la mise en terre de 530 plants d'arbres est, en outre, programmée pour samedi prochain au profit de la région de Hammam Melouane, a-t-il ajouté. Selon M. Chetoum, les incendies de forêts ont enregistré un «net re-

cul» à Blida durant la saison estivale écoulée, dont la campagne de lutte contre les incendies de forêts a été lancée début juin dernier, comparativement à la même période de l'année dernière. «Avec un seul incendie sans pertes notables, la région de Chréa a été particulièrement épargnée durant cet été 2018», après «les énormes pertes subies ces dernières années», a-t-il souligné. Pour cet été 2018, Azzedine Chetoum a fait état de l'enregistrement, à travers la wilaya, de 80 incendies, ayant détruit une superficie globale de 141 ha, contre 185 feux de forêts enregistrés en 2017, avec une

perte globale de 391 ha de couvert végétal. A l'origine de cette baisse, le chargé du service organisation et de la police des forêts a cité les mesures préventives entreprises par la Conservation locale des forêts, pour préserver l'importante ressource sylvestre de la wilaya, a-t-il observé, signalant notamment les patrouilles régulières de contrôle organisées, principalement entre la mi-journée et 16H00, réputée pour être la période de déclaration du plus grand nombre d'incendies, selon une étude réalisée par cette direction.

ORAN (AÏN EL TURCK) : 19 candidats à l'émigration clandestine interceptés au nord de Cap Falcon

Dix-neuf (19) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, mardi dans la matinée, au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck), par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces 19 personnes dont trois femmes qui ont tenté leur aventure, à bord d'une embarcation pneumatique ont été interceptées à 4 heures 30 du matin, à 7 miles au nord-est de Cap Falcon par une patrouille les garde-côtes, a indiqué la même source.

Une femme, âgée de 54 ans, se trouvait parmi ces trois candidates à l'émigration clandestine, a-t-on précisé. Ces 19 personnes ont été remises, après les formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale pour les présenter devant la justice, a-t-on ajouté.



LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE: Les textes d'application sont au niveau du Secrétariat général du gouvernement

Les textes d'application issus de la loi de 2015 relative à la protection de l'enfance se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, a déclaré lundi à Tipasa, la déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi.

Signalant la préparation, en cours par son Organe, pour la première fois en Algérie, d'une banque nationale de données sur la situation de l'enfance, à l'échelle nationale», Mme Cherfi a estimé, dans une déclaration à l'APS, que «notre pays a franchi de grands pas, en matière de protection et promotion des droits des enfants» à travers, a-t-elle dit, «l'arsenal juridique permettant la consécration de cet objectif». La responsable, accompagnée par le wali de Tipasa Mohamed Bouchama, lors d'une visite dans la wilaya, a souligné que les textes d'application issus de la loi de 2015 se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement pour examen «avant leur promulgation prochaine». Elle a, par ailleurs, fait part de préparatifs en cours en vue de l'introduction, auprès du Président de la République, du premier rapport annuel de son organe relatif à la situation des droits de l'enfance, depuis sa création en 2015 et sa désignation à sa tête en 2016. «Nous visons la promotion de

l'ONPPE en référent national en matière des droits des enfants», à travers la mise au point d'une plate forme de données ou banque d'informations sur la situation de l'enfance en Algérie (comme stipulé par la Loi sur l'enfance), a-t-elle ajouté.

Selon les prévisions de Mme Cherfi, les premiers indices sur la situation de l'enfance en Algérie seront annoncés en 2019, sachant que les informations en question «seront actualisées de façon périodique», a-t-elle encore dit, et que ce projet «requiert une plate forte numérique pour son lancement».

«Cette banque d'information est un outil nécessaire pour avoir une vision claire sur la situation de l'enfance en Algérie, avant de faire un diagnostic de l'état des lieux et de mettre au point une feuille de route, en vue d'une stratégie pour le secteur», a-t-elle estimé. Durant ses haltes successives à l'hôpital mère-enfant, à l'université de Tipasa et à la bibliothèque principale de lecture publique de la ville, la responsable n'a pas manqué de rappeler l'impératif de signaler toute atteinte à l'enfance, à son Organe, à travers le numéro vert «1111», ou son site électronique. Elle a fait part, à ce titre, de plus de 712 signalements sur des cas d'atteinte aux droits de l'enfant, enregistrés par ses services jusqu'à hier dimanche, sur le numéro 1111, mis en

service depuis avril dernier. Ces appels ont été directement transférés aux services de milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale, ou au juge des mineurs, chargé de la protection de l'enfance, a-t-elle informé. Encourageant les citoyens à recourir à ce numéro, elle a affirmé son caractère «gratuit, confidentiel et exempt de toute poursuite judiciaire, même en cas de faux appels». Parallèlement, l'Organe nationale de promotion et de protection de l'enfance (ONPPE) reçoit une moyenne de 5000 appels/jour, de personnes qui désirent s'informer sur son rôle et ses missions. Le facteur humain est l'autre volet important de cet organe, qui a été doté d'une commission permanente englobant des représentants de 15 secteurs concernés, ayant tous bénéficié d'une formation adéquate, au même titre que les employés en milieu ouvert, et le réseau des journalistes.

En prenant part à un séminaire national sur «la protection des droits de l'enfant entre texte réglementaire et sa mise en pratique», au centre universitaire de Tipasa, Mme Cherfi a annoncé le lancement de son organe, dans la signature de conventions de coopération avec des centres de recherches relatives à l'enfance, outre l'organisation de colloques scientifiques pour enrichir le sujet.

TISSEMSILT : BILAN MENSUEL DE LA SÛRETÉ DE WILAYA 15 accidents de la route en un mois

Les services de la sécurité publique relevant de la Sureté de wilaya de Tissemsilt ont enregistré durant le mois de Novembre 2018, quinze (15) accidents corporels de la circulation qui ont causé des blessures plus ou moins graves à 14 personnes et un décès, la plupart des victimes sont des enfants au nombre de 11. Comme à chaque bilan, la principale cause de ces sinistres reste le facteur humain avec un taux très élevé de 99 % et le reste 1 % est dû à la défectuosité et de l'état des véhicules. Malgré la présence de plusieurs dispositifs installés par les services de police au niveau des carrefours principaux, des points névralgiques et des routes secondaires le nombre d'accidents reste toujours élevé notamment au niveau des agglomérations. Par ailleurs, des actions de sensibilisation sur la sécurité routière, menées par les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont touché les usagers de la route, a-t-on indiqué dans un communiqué, des campagnes de sensibilisation afin d'informer les utilisateurs des accidents de la circulation routière, ainsi que au niveau des points noirs et les établissements d'enseignement. Des émissions radiophoniques (Allo Chorta), tous les jeudis de et des conseil quotidien sur la sécurité routière à partir de 7h50mn et des émissions (Adasset Ettarik), tous les jours.

La sensibilisation des usagers de la route à l'importance du respect des signaux de circulation reste un facteur important dans la prévention des accidents de la circulation et la protection de la sécurité des usagers de la route. Ce travail, inscrit dans le cadre de la prévention des accidents de la circulation, à travers l'information des citoyens sur les mesures de sécurité et le comportement à adopter pour préserver leur vie sur les routes et réduire le nombre de catastrophes, se déroule au niveau des axes routiers, des plaquettes publiques et des différentes manifestations organisées par la police, à l'occasion des différents événements, précise le communiqué. La cellule de communication de la sûreté de wilaya, rappelle les citoyens que des numéros verts, le 15.48 et le 17 «police secours», ainsi que 104 sont mis à leur disposition pour toute information ou renseignement utiles.

ABED MEGHIT

Les habitants des cités 320 et 26-Logements interpellent les autorités locales

Malgré les efforts déployés par les autorités locales, ces derniers n'arrivent pas toujours à maîtriser, comme il le faut, le squat des trottoirs occupés par certains commerçants légaux ont pris le relais des informels en étalant leurs marchandises sur les trottoirs, causant ainsi beaucoup de désagréments aux passants qui, de surcroît, sont dans l'obligation de circuler sur la chaussée avec tous les risques qui découlent de cette anarchie qui commence à irriter la population. Il suffit de se rendre en face de l'école primaire « Touaibi Belkacem » et à la cite 320 logements en face des 26 logements LSP, pour prendre conscience de la gravité de la situation, et de l'insouciance des uns et des autres. Des produits en premier lieu, fruits et légumes, sont exposés sur les étals squattant le trottoir. Les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer, malgré que les services de la PUPE de Tissemsilt aient été avisés, mais la situation n'a pas été prise en charge. Par ailleurs, les citoyens sont confrontés quotidiennement à un calvaire. Ces artères piétonnières connaissent une grande activité, vu qu'elle est située dans lieu stratégique. Il est donc temps que les services concernés mettent fin à cette anarchie où chacun se substitue à la loi.

ABED MEGHIT

TAMANRASSET Cinq morts et trois blessés dans un accident



Cinq personnes ont péri carbonisées et trois autres blessées dans un accident de circulation survenu lundi soir au nord du chef lieu de la wilaya de Tamanrasset, indique-t-on auprès de la protection civile.

L'accident suivi par un incendie a impliqué deux véhicules légers, qui sont entrés en collision, à 18h55mn sur la RN 1 à 80 km d'In M'guel dans la commune de Tamanrasset (2000 km au sud d'Alger), précise la même source.

TÉBESSA: Des mesures pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse

Plusieurs mesures préventives ont été prises dans la wilaya de Tébessa pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse, suite à la confirmation de foyers de cette pathologie dans des communes de la wilaya, a indiqué lundi, l'inspectrice vétérinaire auprès de la direction locale des services agricoles (DSA), Hanane Labiod. Trois marchés de vente du bétail et plusieurs points de vente ont été fermés «immédiatement et en urgence» après le recensement

de 40 foyers de fièvre aphteuse dans 11 communes situées dans la région sud-ouest de la wilaya, précisément les communes des dairas de Chéréa, Bir El-Ater et El-Ogla, a précisé à l'APS la même responsable.

Elle a ajouté qu'en coordination avec plusieurs instances, notamment les Assemblées populaires communales (APC) des régions concernées, les services agricoles organisent réunions de travail «régulières» et des sorties d'inspection sur les

lieux signalés. Des échantillons sont pris par les vétérinaires et sont analysés au fur et à mesure dans l'objectif d'identifier d'éventuels foyers de pathologies, de circonscrire la zone, où a été déclarée la fièvre aphteuse et de préserver le cheptel de cette wilaya a encore détaillé, Mme Labiod. Un Contrôle du mouvement des cheptels est applicable, dès la confirmation des cas de la fièvre aphteuse, a fait savoir la même source, soulignant que les éleveurs étaient avertis de la

nécessité de se munir d'un certificat de vaccination pour le déplacement du cheptel.

Le cheptel de la wilaya de Tébessa est estimé à 1,1 million d'ovins et de caprins et près de 20.000 bovins. Au cours de cette année, pas moins de 95.000 doses de vaccin contre diverses maladies du cheptel ont été mobilisées par les services agricoles, rappelle-t-on.

APS

USA

Un braconnier américain condamné à visionner le grand classique de Walt Disney «Bambi»

Un juge de l'Etat américain du Missouri a condamné un braconnier multirécidiviste à visionner régulièrement «Bambi», grand classique de Walt Disney relatant la vie d'un faon dont la mère est tuée par un chasseur. David Berry devra obligatoirement regarder le long-métrage d'animation au moins une fois par mois durant sa peine d'un an de prison, infligée à l'issue d'une enquête officiellement qualifiée comme «l'une des plus importantes menées dans l'Etat en matière de braconnage». Berry et d'autres membres de sa famille sont suspectés d'avoir tué des centaines de cervidés sur une période de trois ans, ont indiqué dans un communiqué du 13 décembre les services de protection de la nature du Missouri.

«Les cervidés étaient des trophées mâles tués de façon illégale, principalement la nuit, pour leur tête, le reste de la dépouille étant abandonné sur place», a expliqué le procureur du comté de Lawrence, Don Trotter. Le braconnier condamné «est dans l'obligation de regarder Bambi de Walt Disney, le premier visionnage devant intervenir avant le 23 décembre 2018, puis être suivi d'au moins un autre visionnage lors de chacun des mois consécutifs de l'incarcération du prévenu», a imposé dans sa décision le magistrat Robert George.

INDE:

8 morts dans l'incendie d'un hôpital

Le bilan de l'incendie survenu lundi dans un hôpital public indien de Bombay s'est alourdi mardi à huit morts, ont indiqué les autorités locales. L'incendie s'est déclaré vers 16H00 (11H30 GMT) au quatrième étage de l'hôpital public ESIC Kamgar situé à Andheri, dans la banlieue nord de la capitale économique du géant d'Asie du Sud. Le précédent bilan faisait état de six morts.

«Un bébé de trois mois a péri dans le feu», a déclaré Tanaji Kamble, porte-parole de l'autorité locale de gestion des catastrophes. Plus de 140 personnes, dont des patients et des membres du personnel médical, sont actuellement traités pour leurs blessures, a-t-il précisé. La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée. Un responsable des pompiers a indiqué que le bâtiment, datant des années 1970, n'avait pas procédé à une inspection de sécurité incendie.

«Il est du ressort de l'occupant de solliciter une inspection», a dit M.D Ogle, un responsable incendie au sein de la Maharashtra Industrial Development Corporation.

En décembre 2017, au moins quatorze personnes avaient péri dans un gigantesque incendie qui avait dévasté un restaurant de Bombay. Début décembre, un incendie a ravagé un magasin de confiseries de cette même ville, provoquant l'effondrement d'un immeuble et la mort de douze personnes qui y dormaient.

MIGRATIONS

Plus d'un tiers des immigrants en Europe sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent

Plus d'un tiers des immigrants en Europe sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, pour lesquels la reconnaissance de leurs qualifications est un grand défi, indiquait hier un rapport de l'Unesco.

Publié à l'occasion de la Journée internationale des migrants, le document d'orientation produit par l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Unesco et intitulé «Quel gâchis : assurer la reconnaissance des qualifications et des acquis antérieurs des réfugiés et des migrants», montre que plus d'un tiers des immigrants ayant un haut niveau d'instruction sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, contre un quart parmi le reste de la population.

«Les systèmes de reconnaissance des qualifications et des acquis antérieurs ne sont pas à la hauteur des besoins : un immigrant sur huit en Europe cite l'impossibilité de faire reconnaître ses qualifications comme la principale difficulté rencontrée, bien avant la méconnaissance de la langue, les discriminations, ou les restrictions en matière de visas», a expliqué le rapport qui relève que des docteurs ou enseignants sont chauffeur de taxi. Selon le conseiller principal pour l'éducation au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), certains migrants et réfugiés trouvent



que les procédures pour faire reconnaître leurs qualifications sont si complexes qu'il leur est impossible de trouver le moindre emploi. Des estimations font état, dans les pays de l'OCDE, que seuls 30 % des titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur délivré en dehors de l'Europe ou de l'Amérique du Nord occupent un emploi hautement qualifié. Moins de 15 % d'entre eux estiment que leur emploi est «en adéquation» avec leur niveau d'instruction. Aux Etats-Unis, indique le document, près d'un immigrant sur quatre titulaire d'un di-

plôme post-secondaire se retrouve avec un emploi peu qualifié ou sans emploi. «Cela représente chaque année un manque de 39 milliards de dollars en termes de rémunérations et une perte de 10,2 milliards de dollars de recettes fiscales», a-t-on souligné. «Les réfugiés ont encore moins de chances d'avoir avec eux des documents attestant leurs qualifications», a déclaré Manos Antoninis, directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, expliquant que «lorsque vous fuyez un conflit, emporter vos diplômes n'est pas la première chose qui vous

vient à l'esprit». Pour lui, les systèmes de reconnaissance doivent donc être «plus simples» et il faut réduire le nombre de démarches administratives demandées aux réfugiés. Les enfants et les étudiants ne sont pas épargnés et sont eux aussi confrontés à des difficultés pour être placés à un niveau scolaire adéquat sans documents officiels.

A cet effet, l'Unesco annonce une nouvelle convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur qui devrait être adoptée l'année prochaine.

FRANCE

Baisse de la fécondité

La fécondité diminue légèrement en France depuis 2015, une baisse générale qui concerne tous les âges et niveaux de vie, indique l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) dans une nouvelle étude.

«La baisse de la fécondité touche aussi bien les femmes qui n'avaient pas encore d'enfant que celles qui en avaient déjà. Elle ne concerne toutefois pas les immigrées, dont la fécondité reste stable. Leur contribution à la fécondité globale se maintient à 0,1 enfant par femme», explique l'étude qui précise que l'indicateur conjoncturel de fécondité, qui oscillait autour de 2,00 enfants par femme entre 2006 et 2014, s'établit à 1,95 en 2015 et à 1,92 en 2016.

Pour l'INSEE, la baisse touche toutes les régions, à l'exception de la Guyane et de Mayotte où la fécondité augmente et de La Réunion où elle est stable, soulignant qu'en 2015 et en 2016, la fécondité diminue pour la plupart des âges et notamment aux âges les plus féconds. «Pour tous les âges avant 35 ans, la fécondité baisse chaque année depuis 2015. Avant 30 ans, la baisse déjà constatée par le passé s'accroît en 2015. La fécondité des femmes de 30 à 34 ans diminue également en 2015 et 2016, mais moins for-



tement que pour les plus jeunes», explique l'institut qui précise qu'entre 35 et 39 ans, la fécondité commence à baisser en 2016.

L'étude montre également que le recul récent de la fécondité concerne aussi bien les femmes qui avaient déjà un enfant que les femmes sans enfant, indiquant que pour les femmes qui avaient déjà un enfant, la probabilité d'en avoir un deuxième en 2015 ou en 2016 est plus faible qu'en 2013. Pour les naissances, 42 % des bébés sont des premiers enfants, 36 % des deuxièmes, 15 % des troisièmes et 7 % des enfants de rangs plus élevés. L'étude de l'INSEE explique aussi que la

fécondité varie selon le niveau de vie. «Les femmes appartenant aux 25 % des ménages les plus modestes ont une fécondité, à âge donné, plus élevée que les femmes un peu moins modestes qu'elles», précise-t-elle. La fécondité des femmes les plus aisées est plus tardive : elle est maximale à 31 ans, contre 28 ou 29 ans pour les femmes des autres catégories de niveau de vie. Pour les femmes immigrées, la fécondité est stable, selon l'étude, soulignant qu'elle est en moyenne plus élevée que celles des non immigrées. Sa contribution à la fécondité totale en France reste limitée, de l'ordre de 0,1 enfant par femme.

CHINE:

Levée de la quarantaine contre la peste porcine africaine

Les autorités chinoises ont levé la quarantaine dans trois zones supplémentaires touchées par la peste porcine africaine, les mesures de prévention et de contrôle ayant permis de maîtriser les foyers. Des tests laboratoires et des évaluations sur place menés par les autorités locales montrent que l'épidémie a été éliminée dans les districts de Taoyuan et de Yuanling dans

la province centrale du Hunan, et dans la ville de Taiyuan de la province du Shanxi (nord), a annoncé mardi le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales sur son site Internet. Aucun nouveau cas n'a été signalé dans ces trois zones infectées au cours des six dernières semaines, où des mesures immédiates ont été prises pour bloquer, abattre et désinfecter les porcs après

l'apparition de l'épidémie. Le ministère a demandé aux gouvernements locaux de renforcer la surveillance des porcs et de prendre des mesures proactives afin de prévenir la réapparition de la maladie. Au moins 631.000 porcs ont été abattus dans tout le pays depuis le début de l'épidémie fin septembre, alors que des mesures ont été prises, notamment une surveillance ren-

forcée du transport des porcs vivants, et le renforcement des contrôles d'entrée et de la quarantaine. Grâce à ces efforts, la situation a commencé à s'améliorer et les restrictions ont été levées dans environ 38 zones affectées. On estime que la peste porcine africaine n'affecte que les porcs. Aucun être humain ou aucune autre espèce animale n'a été affecté.



ENVIRONNEMENT

L'UE s'accorde pour réduire les émissions de CO2 des voitures de plus d'un tiers d'ici à 2030

Les négociateurs des Etats membres de l'UE et du Parlement, se sont mis d'accord pour réduire les émissions de CO2 des voitures neuves de 37,5% d'ici à 2030, a annoncé lundi soir la Commission européenne.

Ce compromis politique, qui devra encore recevoir l'assentiment officiel des ministres de l'UE et du Parlement européen réuni en session plénière, intervient deux jours après la fin de la COP24 en Pologne, où la communauté internationale a échoué dans sa tentative de s'accorder sur de nouvelles ambitions en matière de lutte contre le changement climatique.

Le compromis trouvé est à mi-chemin entre les positions des Etats membres, plus conservateurs, et celle du Parlement. Et il est plus strict que ce qui était proposé par la Commission européenne.

Le commissaire européen à l'Action pour le Climat, Miguel Arias Canete s'est immédiatement félicité de ces «objectifs ambi-



tieux». «Le succès d'aujourd'hui est d'autant plus important au vu des conclusions de la COP24 de Katowice de ce week-end», a-t-il commenté, cité dans un communiqué.

«Cela montre clairement, une fois de plus,

notre engagement indéfectible à l'égard de l'Accord de Paris», a-t-il ajouté. Les négociateurs se sont accordés sur une réduction de 37,5% des émissions de CO2 d'ici à 2030 par rapport à 2021. L'exécutif européen avait proposé -30%, le

Parlement demandait -40%. De leur côté, les 28 avaient accouché au forceps d'une position commune en octobre : -35%. Un groupe de pays dont l'Allemagne et des pays de l'Est ne voulait pas aller au-delà d'une baisse de 30%.

ARGENTINE :

Des indiens Mapuche attaquent en justice des géants pétroliers

Des indiens Mapuche ont déposé plainte auprès de la justice argentine contre cinq compagnies pétrolières pour pollution dans le sud-ouest de l'Argentine, où se trouve le gisement stratégique de Vaca Muerta, a annoncé lundi Greenpeace.

L'ONG a dénoncé dans un communiqué un «scandale» environnemental causé par «des résidus et des déchets toxiques que les pétroliers sont supposés traiter». «Près du village de Aelo où vivent les Mapuche, les compagnies pétrolières préfèrent déverser ces résidus toxiques à l'air libre, dans de gigantesques piscines creusées sans aucune protection entre les déchets et le sol. Le tout, à moins de 5 km des habitations», a alerté Greenpeace, qui s'est



rendu sur place pour mener sa propre enquête. «Aux environs des déversements, Greenpeace a recueilli et analysé des échantillons de sol et d'eau. Ces prélèvements sont chargés en résidus pétroliers toxiques qui font craindre des conséquences pour les nappes phréatiques et pour les Mapuche», souligne l'ONG.

Le site de traitement des déchets pétroliers est géré par l'entreprise Treater Neuquen S.A., selon Greenpeace et la plainte des Mapuche. De nombreuses compagnies pétrolières opèrent à Vaca Muerta, considéré par le département américain de l'Energie comme la 2e réserve mondiale de gaz de schiste, et situé au 4e rang mondial pour le pétrole de schiste.

SÉNÉGAL :

Une traversée transatlantique pour «alerter» sur la pollution

Quatre marins sénégalais ayant quitté Dakar vendredi à bord d'un bateau «propre» qui ne rejette aucun déchet se sont lancés le défi de traverser l'Atlantique à la rame pour alerter sur la pollution, en notant des observations outre des prélèvements le long du parcours, a rapporté samedi, l'Agence Afrique Presse AP.

«L'objectif numéro un est d'alerter sur la présence de plus en plus importante de plastique dans l'océan», a expli-

qué l'équipier Andrew Ruinoff, cité par l'AP.

Et d'ajouter : «Notre espoir c'est de faire comprendre l'impact négatif du plastique au plus grand nombre. C'est le but principal. Et on est pressé d'y aller».

C'est sur un trimaran en carbone de 12 mètres, propulsé uniquement à la rame, que cette tentative de traversée sera tentée, selon le médias. Les quatre marins qui effectueront des prélèvements d'eau pour mesurer les taux de pollution espèrent

toucher la République du Surinam d'ici un mois», un petit pays de la côte nord-est de l'Amérique du Sud. Cette traversée est financée par un géant mondial de l'exploitation portuaire «DP World», troisième exploitant portuaire au monde. Un secteur extrêmement polluant. Le directeur général du groupe à Dakar, Aboubacar Sadikh Beye a déclaré que les «bateaux ne sont pas contrôlés et sont actuellement «très polluants».

CANADA

Le plus gros diamant d'Amérique du Nord découvert

Une société minière canadienne a annoncé avoir découvert le plus gros diamant d'Amérique du Nord, dans les Territoires du Nord-Ouest au Canada un diamant jaune de 552 carats. Ce diamant extrait dans une mine de Diavik, d'une dimension de 33,7 x 54,6 mm, est presque trois fois plus lourd que celui détenant l'ancien record (187 carats), a affirmé la Dominion Diamond Mines, qui détient 40% des parts de la mine. «Un diamant de cette taille est tout à fait inattendu pour cette partie du monde et marque un véritable tournant pour l'extraction de diamants en Amérique du Nord», a indiqué la société minière samedi dans un communiqué. Le diamant ne sera pas vendu sous sa forme brute. La pierre sera taillée, polie et sa valeur sera évaluée. Le Diavik Foxfire, qui détenait le précédent record du plus imposant diamant sur le continent, a été transformé en deux pierres et vendu pour 1,3 million de dollars américains. Le record absolu dans le monde est détenu par un diamant de plus de 3.100 carats, le Cullinan, découvert en Afrique du Sud en 1905.

APS

MÉDIAS

80 journalistes tués dans le monde en 2018



Quatre vingt (80) journalistes ont été tués cette année à travers le monde pour avoir exercé leur mission d'information, selon le bilan annuel des exactions commises contre les journalistes dans le monde, publié mardi par Reporters sans frontières (RSF).

«En 2018, 80 journalistes ont été tués, 348 sont actuellement en détention et 60 sont otages. Des chiffres en hausse qui traduisent une violence inédite contre les journalistes», indique l'ONG internationale. «Alors que 2017 avait été une année moins meurtrière que les précédentes pour les journalistes, 2018 inverse cette tendance, avec 80 journalistes (incluant les professionnels et les non-professionnels ainsi que les collaborateurs de médias) tués dans le monde. Parmi eux, 63 journalistes professionnels ont été tués en 2018 contre 55 l'an dernier, soit une hausse de 15 %», fait observer la même source.

Le nombre de journalistes non professionnels a lui aussi augmenté, 13 morts contre 7 l'an dernier, selon la même source.

Selon RSF, plus de la moitié des journalistes tués en 2018, ont été «sciemment visés et assassinés». Avec 15 morts, l'Afghanistan est cette année le pays le plus meurtrier pour le journalisme, suivi par la Syrie (11) et le Mexique (9), pays en paix le plus dangereux pour les journalistes.

Selon l'ONG internationale, le nombre d'otages a lui aussi augmenté de 11% avec 60 journalistes captifs à ce jour contre 54 l'an dernier. Cinquante-neuf d'entre eux sont retenus au Moyen-Orient (Syrie, Irak et Yémen), indique RSF.

INCENDIE D'UN HÔPITAL EN INDE: 6 morts et plus de 100 blessés



Au moins six personnes ont trouvé la mort et plus de cent ont été blessées lundi dans un incendie qui s'est déclaré dans un hôpital public de Bombay (ouest), ont annoncé les autorités chargées de la gestion des catastrophes.

L'incendie s'est déclaré vers 16H00 (11H30 GMT) au quatrième étage de l'hôpital public ESIC Kamgar situé à Andheri, dans la banlieue nord de Bombay. Six personnes ont trouvé la mort dans le sinistre, selon un communiqué rendu public par les autorités chargées de la gestion des catastrophes.

Quelque 150 patients, médecins et infirmières ont été secourus. «Ils ont été secourus sur différents étages par des pompiers qui ont utilisé des échelles», a déclaré à l'agence PTI un responsable de ce département. Les rescapés ont été répartis dans d'autres hôpitaux pour y être soignés.

La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée. Les incendies accidentels sont fréquents en Inde, notamment à Bombay, capitale économique du pays, en raison d'une réglementation laxiste et de critères en matière de sécurité insuffisants.

En décembre 2017, au moins quatorze personnes avaient péri dans un gigantesque incendie qui avait dévasté un restaurant de la ville. Début décembre, un incendie a ravagé un magasin de confiseries de Bombay, provoquant l'effondrement d'un immeuble et la mort de douze personnes qui y dormaient.

10 aliments indispensables dans l'assiette des sportifs

Pour se dépasser au quotidien, une bonne alimentation est indispensable, ça, on le sait. Mais certains aliments sont particulièrement bénéfiques pour les sportifs. Notre top 10.

La banane, la grande spécialiste du potassium

Riche en glucides, la banane s'illustre par sa teneur en potassium, un minéral nécessaire à la récupération, que l'on perd pendant l'effort, surtout lorsqu'il fait chaud. « Avant un effort, préférez la banane pas trop mûre. Plus riche en amidon, elle élève moins la glycémie, explique Isabelle Michler. Après l'effort, optez au contraire pour une banane très mûre, pour profiter rapidement de ses glucides simples et de son index glycémique plus élevé. »

Les baies, cocktail d'antioxydants

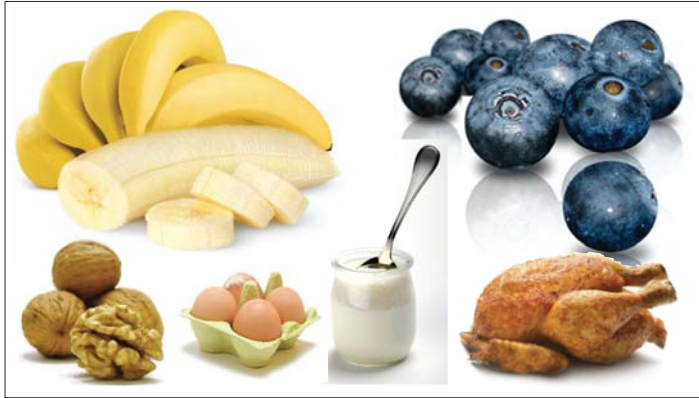
Cassis, cranberry, goji, myrtilles... Leurs atouts : les antioxydants, qui aident à tamponner les radicaux libres produits pendant l'effort, et la faible teneur en calories (pour les baies fraîches). On achète cassis, myrtilles et mûres au rayon surgelés, et on les consomme crus, après décongélation, en smoothies ou en verrines avec du fromage blanc.

Le poulet, 100 % protéines

Comme toutes les viandes blanches, il représente un excellent rapport protéines/calories (après en avoir ôté la peau et le gras apparent) ! Poulet, dinde, mais aussi jambon blanc apportent des protéines essentielles à la reconstruction des fibres musculaires, et des vitamines B nécessaires au métabolisme des protéines et des sucres. Dans le poulet, le blanc est maigre, la cuisse plus grasse mais aussi plus riche en zinc.

Les lentilles, spécial IG bas

Parfaits pour couvrir les besoins accrus des sportifs en glucides, les légumes secs (lentilles, pois chiches, haricots secs, pois cassés...) apportent en plus des protéines, des fibres et des minéraux (bien plus que les pâtes), le tout avec un index glycémique (IG) beaucoup plus bas. Tout bénéfice !



Les produits laitiers, spécial récup'

Les protéines des produits laitiers (caséine et lactosérum) favorisent la récupération musculaire. À la fin d'une séance, un yaourt à boire ou du fromage blanc, c'est l'idéal ! On choisit ses laitages au lait demi-crémé : entiers, ils sont trop caloriques ; écrémés, ils n'apportent plus de vitamine A, liposoluble.

Les noix, multi concentrées

Protéines, fibres, vitamine E et acides gras dont des oméga 3 : les noix ont tout bon. Les oméga 3 ont des propriétés anti-inflammatoires, protègent le muscle cardiaque et l'intégrité des membranes des cellules. On en parsème nos salades, mues-

lis... Sans oublier les amandes, noisettes, pistaches et huiles de noix et de colza.

Les œufs, des protéines faciles à transporter

Protéines de référence chez les sportifs, ils apportent des vitamines A et D, ainsi qu'une foule de minéraux, notamment du phosphore, essentiel à la santé des os et à la régénérescence des tissus, du zinc, pour la cicatrisation. La bonne fréquence ? « Deux œufs, à la coque ou durs, une à deux fois par semaine », répond notre experte.

Le quinoa et le sarrasin, parce qu'il n'y a pas que les pâtes

De bonnes alternatives aux pâtes et au riz, à cuisiner en plats chauds ou en salades. Puisqu'il ne s'agit pas de céréales à propre-

ment parler, mais plutôt de graines de plantes, dépourvues de gluten et hautement digestes. En outre, leurs protéines renferment tous les acides aminés essentiels, et leur index glycémique est plus bas que celui des céréales.

Le saumon, monsieur oméga 3

Riche en protéines, il renferme surtout des oméga 3, des acides gras essentiels au bon fonctionnement du système cardio-vasculaire, et aux effets anti-inflammatoires. Pour en tirer le maximum de bénéfices, on préférera les saumons Label rouge, de qualité, et les cuisinons aussi courtes et douces que possible (vapeur, papillote, voire snacké).

Je rentre tard du sport, je mange quoi ?

Mon cours de Body attack se finit à 20 heures, je suis chez moi à 22 heures et, demain, je bosse. Qu'est-ce que je me prépare à dîner ?

J'ai la flemme de préparer quoique ce soit, je zappe le dîner ?

Surtout pas ! Le risque est de compromettre la récupération musculaire et de se blesser. En plus, l'organisme risque de stocker davantage aux repas suivants. Alors, si on est du genre flemmard, on se fait cuire la veille ses légumes, sa viande et ses féculents : il n'y aura plus qu'à les réchauffer le soir venu. Ou à les manger froids en salade.

C'est quoi un bon plateau-repas «après sport» ?

Après une séance de sport, le repas doit apporter des glucides à index glycémique (IG) bas pour la récupération (céréales complètes ou légumineuses), des légumes verts pour compenser les pertes en vitamines et en minéraux, et des protéines pour la reconstruction musculaire. En cas de grosse faim, on peut augmenter un peu la part des glucides, ou celle des légumes verts si on surveille sa ligne. En revanche, pas de dessert (ni gâteau, ni même fruit), ou alors un fromage blanc. Léger et digeste, ce repas ne reste pas sur l'estomac, permet de se coucher rapidement après, et surtout, ne sera pas stocké.



« Au cours de la première heure après le sport, le corps va directement utiliser tous les nutriments ingérés pour récupérer et reconstruire les muscles », explique Xavier Tresallet, coach sportif. D'où aussi l'intérêt de manger rapidement quand on rentre chez soi.

J'ai brûlé 600 cal, je peux quand même m'offrir un petit brownie ?

Avoir... Car on sait que les pâtisseries apportent des calories dites «vides», qui ne seront pas utilisées par l'organisme pour la récupération, mais au contraire stockées. Néanmoins, si cette petite douceur aide à se sentir mieux, à retourner au sport le lendemain et à éviter de se venger sur le frigo en raison d'une trop grosse frustration, alors ce brownie, on se l'offre !

Mon menu idéal, ce serait quoi ?

Deux pommes de terre moyennes cuites à la vapeur dans leur peau, ou 100 g (poêlées avant cuisson) de riz complet, pâtes complètes al dente, quinoa, légumes secs... Puis 150 g de viande, de poisson ou de tofu, ou des œufs brouillés (3 blancs et 1 œuf entier). Et pour finir, des légumes verts crus ou cuits à la vapeur.

ALIMENTATION :
Les bonnes habitudes à prendre quand on fait du sport

A quel moment s'alimenter, que doit-on manger après une séance de sport ? Olivia Meeus, diététicienne et nutritionniste, nous dit sur les pratiques à adopter quand on pratique une activité physique.

Dois-je manger avant mon entraînement ?

Dans le principe, si le dernier repas s'est terminé 3 à 4 heures avant la séance et qu'il était équilibré et suffisant, il n'y a pas besoin de manger à nouveau : les réserves d'énergie sont suffisantes. Donc si l'on déjeune à 13 heures et que l'on s'entraîne à 17 heures, une collation est superflue. En revanche, si l'entraînement se déroule vers 19 ou 20 heures, après le travail par exemple, on peut consommer un laitage et quelques fruits secs. Dans tous les cas, il ne faut pas se forcer à manger quelque chose par peur de faire un malaise : la véritable hypoglycémie est rare. Mieux vaut reprendre doucement l'activité et attendre de voir comment l'organisme se comporte face à l'effort.

Et si je m'entraîne entre 12 et 14 heures ?

En cas de séance pendant la pause déjeuner, on peut prendre une légère collation vers 11 heures (une pomme et/ou un laitage nature, par exemple) pour éviter les coups de barre si le petit déjeuner est lointain ou insuffisant. Dans tous les cas, on déjeune après (avant, cela surcharge l'estomac pendant l'exercice), d'un repas complet pour faciliter la récupération : légumes crus ou cuits, viande ou poisson avec un peu de matière grasse végétale, féculents complets, fruits. Et l'on s'hydrate bien, pendant, avant et après l'entraînement.

Puis-je prendre un en-cas après ?

Cela dépend de l'horaire de l'entraînement ! Si le repas est plus de 4 heures après la séance, par exemple si l'on s'entraîne en début d'après-midi, on peut consommer un fruit par exemple vers 16 ou 17 heures. En revanche, si le repas intervient dans les 2 heures qui suivent la séance, on attend sagement !

Les aliments de l'effort sont-ils tolérables ?

Boissons énergétiques, gels, barres de céréales pour sportifs apportent essentiellement des sucres rapides en quantité et ne sont justifiés éventuellement que dans le cadre d'une activité intense, quotidienne sur plusieurs heures (entraînement biquotidien en sport collectif, marathon, trekking...) ou l'on recherche avant tout à réaliser des performances. Quand on fait du sport pour mincir, il faut à tout prix les éviter et préférer les collations de type fruits, laitages non sucrés, oléagineux, tranche de jambon... couplées évidemment à de l'eau. Mais encore une fois, si les repas sont équilibrés et apportent suffisamment d'énergie à l'organisme, il n'y a pas besoin d'en rajouter !

Que faire en cas de rebond d'appétit après la séance ?

Il faut enrichir son assiette en fibres, c'est-à-dire augmenter la ration de légumes ou ajouter un petit bol de céréales complètes, germes de blé, mûres... mais toujours sans avoir un effet rassasiant immédiat et durable, sans faire exploser le compteur calorique.

LE RÉGIME CRÉTOIS

Les bonnes raisons de l'adopter

Il réduit les risques de maladie cardiovasculaire et du cancer, prévient le diabète, favorise le transit... Le régime crétois a décidément tout bon. Comment profiter de ses vertus au quotidien ?

Les secrets du régime crétois

Pourquoi la Crète présente-t-elle le taux de mortalité le plus faible et le nombre de décès dus au cancer ou à des maladies coronariennes le moins élevé de la planète ? Beaucoup de chercheurs se sont penchés sur la question depuis les années 50. Verdict : cela tient à leur régime alimentaire, connu aussi sous le nom de diète méditerranéenne. D'ailleurs, cette dernière est si saine et si savoureuse qu'elle est inscrite depuis 2010 sur la liste du patrimoine immatérielle de l'humanité par l'UNESCO. Chez les médecins aussi, elle fait l'unanimité. Les dernières analyses rassemblant les résultats obtenus chez plus de deux millions d'individus, l'ont confirmé : la diète méditerranéenne diminue significativement les risques de mortalité. « Ce régime limite considérablement les récurrences après un premier problème cardiaque », précise le professeur Jean-François Rossi, hématologue au CHU de Montpellier. « On sait aussi qu'il réduit le risque de diabète de type 2. Et associé aux recommandations habituelles sur le tabagisme et l'exposition solaire, il réduit le risque de cancers. »

Manger moins de viande rouge

Traditionnellement, en Crète, la consommation de viande rouge était réservée aux événements festifs. Aujourd'hui encore, les produits animaux ne représentent que 20% du régime alimentaire, contre 40% dans le monde anglo-saxon. Les Crétois ne mangent de la viande rouge que quelques fois par mois, du poulet et des œufs quelques fois par semaine, mais ce sont les régularité et la modération de poisson.

Varié les modes de cuisson

Bien entendu, mieux vaut ne pas manger trop souvent de fritures. Et privilégier les cuissons à basse température pour préserver les qualités nutritives des ali-



ments. Mais ne pas oublier que le mot d'ordre du régime crétois, c'est la diversité. Alors variez les plaisirs : faites bouillir, mijoter, griller, frire, cuire à la vapeur...

Abuser des salades composées

La part des fruits et des légumes est prédominante dans le régime crétois. Faut-il encore rappeler leurs multiples vertus contre nombre de maladies chroniques ? Fait moins connu, il semblerait que ce soient les salades composées, qui figurent en entrée à tous les menus, qui rapportent la palme en termes de bénéfices santé. Les combinaisons moléculaires obtenues en mélangant des légumes, de l'ail, des oléagoneux, de l'huile d'olive et du fromage sont en effet optimales.

Cuisiner à l'huile d'olive

C'est sans doute l'un des secrets de la bonne santé cardiovasculaire des Crétois. Les acides gras mono-insaturés de l'huile d'olive font baisser le taux de LDL cholestérol (mauvais cholestérol) et augmenter le taux de HDL cholestérol (bon cholestérol) tandis que sa vitamine E et les polyphénols jouent un rôle antioxydant sur les parois artérielles. Le can-

cer du sein, le diabète ou la polyarthrite rhumatoïde pourraient aussi bénéficier de ses vertus protectrices. Pour profiter de ses bienfaits, commencez-en 2 à 3 cuillères à soupe par jour, pour l'assainissement ou la cuisson, d'une huile d'olive vierge extra-traction à froid.

Privilégier les produits locaux de saison

Fruits et légumes n'ont pas les mêmes vertus santé selon qu'ils ont poussé sous serre à l'aide de produits chimiques ou au soleil, en pleine terre. Ainsi, la teneur en lycopène des tomates, un puissant antioxydant, varie beaucoup suivant la façon dont elles sont cultivées puis stockées. De la même façon, les nutriments d'un œuf de poule élevée en plein air seront beaucoup plus intéressants que ceux d'un œuf de batterie. Mieux vaut donc privilégier les produits de saison et de proximité.

Préférer les laits de brebis et de chèvre

Les laits de chèvre ou de brebis renferment 4 à 10 fois plus d'antioxydants que le lait de vache classique. L'idéal ? Les consommer sous forme de fromages fermentés, la fermentation augmentant encore la concentration en bons nutriments. Vous craignez-vous votre taux de cholestérol ? Demandez l'avis de votre médecin avant d'augmenter votre ration de fromages. Mais on sait que les Crétois, qui en mangent énormément, n'ont pas pour autant un taux de mauvais cholestérol plus élevé. Les spécialistes l'expliquent par la composition de leur alimentation dans sa globalité.

Sucre avec du miel

Que ce soit pour sucrer les boissons chaudes, les tartines, les yaourts ou les pâtisseries, il est conseillé de remplacer le sucre et les confitures par du miel. Mieux en vitamines B et en minéraux et ses enzymes régulent le transit.

Privilégier les produits locaux de saison

Fruits et légumes n'ont pas les mêmes vertus santé selon qu'ils ont poussé sous serre à l'aide de produits chimiques ou au soleil, en pleine terre. Ainsi, la teneur en lycopène des tomates, un puissant antioxydant, varie beaucoup suivant la façon dont elles sont cultivées puis stockées. De la même façon, les nutriments d'un œuf de poule élevée en plein air seront beaucoup plus intéressants que ceux d'un œuf de batterie. Mieux vaut donc privilégier les produits de saison et de proximité.

Faire de vrais repas

Plats industriels, restauration rapide... Les Crétois ont jusqu'ici réussi à résister à l'invasion des nouveaux modèles alimentaires.

Régime : manger des frites oui, mais en petites quantités

Manger des frites ne serait pas forcément incompatible avec la ligne. Une nouvelle étude américaine publiée dans *ScienceDaily* précise que c'est surtout la portion qui se serait à surveiller et à contrôler. Une étude de frites ce midi ? Surtout, ne vous en privez pas. Une chercheuse de la Vanderbilt University (USA) a constaté que l'important dans un régime était de trouver un bon équilibre entre les aliments sains et moins sains. C'est-à-dire sans privation permettant en effet d'obtenir de meilleurs résultats que lors de régimes drastiques. La scientifique a étudié ce qu'elle appelle « le régime vice-vertu » alimentaire : la proportion d'aliments sains et moins sains au sein de notre assiette.

Grâce à une série de quatre expériences, elle a constaté que l'on avait en fait un « point d'équilibre goût-santé », qui nous satisfait sans nous priver. Et pour la plupart des gens, cet équilibre vice-vertu serait atteint lorsque l'assiette comprend entre un quart et la moitié d'aliments plaisirs (des frites par exemple), et l'autre moitié d'aliments sains, souvent moins plaisants. Pour Kelly Jones, la principale chercheuse de l'étude, hors de question en somme de se priver de ce qui nous fait envie. En petite portion, garder des aliments plaisants ne serait pas nécessairement mauvais pour la ligne, d'autant que les régimes drastiques mènent souvent à une privation mal vécue.

Diminuer sa ration de « junk food » serait finalement la meilleure façon de ne pas craquer, en contrebalançant l'assiette d'aliments sains. « En sachant que les consommateurs sont attirés par les portions « vice-vertus », les directeurs de marketing devraient ajouter des portions « vice-vertus » à leurs gammes de produits », conseille Kelly Hwaiss. « Avec le bon marketing et les bons choix établis, nous pensons que la notion de portion « vice-vertus » pourrait servir à de nouvelles recherches afin de favoriser l'équilibre alimentaire, sans compromettre pour autant les plaisirs des aliments » conclut la chercheuse.

CENTRAFRIQUE: Les vols humanitaires du PAM menacés faute de fonds

Les vols humanitaires opérés par le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU en Centrafrique sont menacés si trois millions de dollars ne sont pas débloqués en urgence par les bailleurs de fonds, a affirmé mardi le PAM dans un communiqué.

«Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations unies (UNHAS), géré par le PAM, qui permet aux travailleurs humanitaires d'assister des dizaines de milliers de personnes dans le besoin et dans les endroits les plus reculés» de Centrafrique, «risque de mettre fin à ses activités après janvier pour manque de fonds», indique ce communiqué reçu à Libreville.

«À l'heure actuelle, il n'a pas été possible de réunir le financement pour l'année prochaine», ajoute-t-il en rappelant que l'UNHAS «dépend entièrement des contributions volontaires de donateurs internationaux pour financer le coût de ses opérations». Le service aérien du PAM «a un besoin urgent de 3 millions de dollars pour maintenir son service pendant les trois prochains mois», selon Hervé Verhoosel, porte-parole du PAM. «Ce serait une véritable tragédie pour les opérations humanitaires» si ce service «devait être interrompu», a de son côté affirmé Gian Carlo Cirri, directeur du PAM en Centrafrique, cité dans le communiqué.

La Centrafrique, dont 80% du territoire est occupé par des groupes armés, est en conflit depuis 2013 et les violences y sont régulières. Le PAM rappelle que dans ce pays, «des routes sont impraticables et des régions entières sont souvent complètement coupées de la capitale Bangui, laissant UNHAS comme principal moyen de transport pour accéder aux endroits difficiles».

«Au cours du seul mois de novembre, à la suite d'affrontements dans le centre, le nord-ouest, l'est et le sud-est du pays, UNHAS a assuré le transport de plus de 2.000 travailleurs humanitaires - un record pour un seul mois depuis le début de ses opérations en RCA en 2006», selon le PAM. Le PAM ajoute que «de janvier à novembre 2018», il a fourni une assistance alimentaire «à plus de 1,2 million de personnes, y compris les enfants de 6 à 23 mois soutenus par un programme de prévention de la malnutrition».

SOMALIE: Plus de 60 éléments «Shebab» tués dans des frappes américaines

Quelque 62 éléments du groupe terroriste «Shebab», affilié à Al Qaïda, ont été tués dans des frappes menées durant le week-end par l'armée américaine dans le sud de la Somalie, annonce le commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom) dans un communiqué, relayé par les médias locaux.

La même source précise que 34 «Shebab» ont été tués dans quatre frappes menées samedi dans la région de Gandarshé (sud de la Somalie), alors que 28 autres ont été abattus dans deux autres frappes menées dimanche dans la même région. «Nous estimons à ce stade que ces frappes n'ont tué ou blessé aucun civil», a indiqué le commandement militaire américain. Ces frappes sont les plus importantes, conduites par Washington contre les shebab, depuis celles du 21 novembre 2017, qui a fait 100 morts parmi les «terroristes», selon l'armée. Ces nouvelles opérations portent à 45 le nombre de frappes américaines menées depuis le début de l'année contre les shebab en Somalie, a indiqué un porte-parole du Pentagone, le colonel Rob Manning. Les Etats-Unis soutiennent la lutte contre les shebab, menée par le gouvernement fédéral somalien et par les 20.000 soldats de l'Union africaine en Somalie (Amisom), présente dans le pays depuis 2007.

APS

MADAGASCAR : Les électeurs appelés aux urnes aujourd'hui pour le second tour de la présidentielle

Les électeurs Malgaches sont appelés mercredi pour le deuxième tour des élections pour élire leur président dans un scrutin qui s'annonce des plus difficile d'autant qu'il oppose deux grands ténors de la vie politique malgache, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina.

Les deux concurrent se sont affrontés âprement durant deux semaines de campagne électorale. Le palmarès des deux hommes politiques est important ce qui rend ces joutes des plus concurrentielles. Elu chef de l'Etat en 2002, M. Ravalomanana a été contraint à la démission sept ans plus tard par une série de violentes manifestations soutenues par M. Rajoelina. Maire de la capitale Antananarivo, ce dernier avait alors été installé par l'armée à la tête d'une autorité de transition. Les deux rivaux ont été interdits de candidature pour l'élection de 2013, dans le cadre d'un accord destiné à mettre un terme aux crises à répétition qui ont agité la Grande île depuis son indépendance en 1960. Cinq ans plus tard, les revoici face à face pour une confrontation politique finale. Lors du premier tour le 7 novembre, Andry Rajoelina, 44 ans, a pris un léger avantage en recueillant 39,23% des suffrages, contre 35,35% à Marc Ravalomanana, 69 ans. Les deux hommes jouissent de moyens financiers, très importants au point d'oc-

culter politiquement leurs 34 adversaires. Même le sortant Hery Rajaonarimampianina a été pulvérisé au premier tour, crédité d'un score humiliant de 8,82%.

Un duel sur fond de concrétisation des promesses électorales

Un longueur de discours, le premier a traité son rival de «destructeur» et dénoncé ses «provocations et sabotages». «Il est temps pour l'autre de prendre sa retraite et d'aller traire ses vaches», a rétorqué le second. Mardi, les médias privés des deux finalistes de la présidentielle malgache ont observé la traditionnelle trêve de veille de scrutin. Les enjeux de cette élection sont énormes. Les deux candidats ont beaucoup investi, y compris financièrement, dans ce scrutin», note l'analyste Marcus Schneider, de la fondation Friedrich Ebert. «Si les résultats sont serrés, le perdant pourrait contester les résultats et replonger le pays dans la crise», a-t-il pronostiqué. La concurrence entre les deux candidats malgaches ne



s'est pas résumer au débats sulfureux puisque les deux hommes se sont également affrontés sur le terrain caritatif afin de rallier les maigres troupes de leurs concurrents du premier tour et, surtout les abstentionnistes (45,7%). Les deux ex-présidents ont distribué des dons en tous genres. Dans le sud du pays en pleine crise alimentaire, des partisans d'Andry Rajoelina n'ont pas hésité à offrir à la population du riz et de l'huile à bas prix, ont rapporté des médias, en soulignant qu'il s'agit là d'une action qui a pour but

d'aider la population» et que «C'est la concrétisation avant l'heure des promesses du président Rajoelina pour les pauvres». Marc Ravalomanana n'est pas non plus resté inactif en matière de promesses. Dans un stade d'Antananarivo samedi, il a dévoilé le kit qu'il a décidé d'offrir à tous les écoliers du pays en cas de victoire. Le Madagascar est une République et un Etat insulaire d'Afrique de 25 million d'habitants constitué d'une grande île de l'océan indien que le canal de Mozambique sépare du reste du continent.

GUINÉE BISSAU Le recensement électoral en Guinée-Bissau prendra fin aujourd'hui

Le recensement électoral en Guinée-Bissau, entamé le 20 septembre dernier, prendra fin mercredi, a annoncé lundi le gouvernement dans un communiqué publié à l'issue d'un Conseil des ministres extraordinaire.

Cette décision a été prise par le Premier ministre, Aristides Gomes après une réunion tenue le même jour avec les partis politiques et des représentants de la communauté internationale consacrée au recensement électoral.

Selon le communiqué, la réunion avec les partis et la communauté internationale a également permis de présenter les trois propositions de programme d'activité pour les prochaines élections législatives, qui seront soumises à l'examen du président José Mario Vaz.

A cet égard, le gouvernement a appelé tous les membres des équipes chargées du recensement à redoubler d'efforts avant les délais de clôture afin que tous les citoyens, notamment dans les zones éloi-

gnées, puissent être enregistrés. Plus de 95% des électeurs ont déjà été recensés, a précisé le gouvernement.

Ce recensement a été suspendu début décembre sur décision du procureur à la suite de la dénonciation d'irrégularités par un groupe de partis politiques. La prolongation du recensement a entraîné le report sine die des élections législatives prévues le 18 novembre, qui devaient permettre de mettre un terme à trois ans de crise politique.

BURKINA FASO : La France va fournir 34 pick-up armés aux forces armées

Le ministère français de la Défense a annoncé lundi que la France va fournir au Burkina Faso 34 pick-up armés en 2019 afin de renforcer ses forces armées dans leur lutte contre les groupes terroristes, ont rapporté des médias locaux. Cette annonce a été faite après la signature d'un accord par le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, qui s'est entretenu dans l'après-midi de lundi avec la ministre française de la Défense, Florence Parly, ont ajouté les médias locaux.

Le chef de l'Etat burkinabè a rencontré, au palais de l'Élysée à Paris, le président français, Emmanuel Macron, qui a assuré que «la France resterait engagée avec le Burkina Faso jusqu'à ce que la victoire soit complète contre les terroristes», ont poursuivi les mêmes sources.

Les questions sécuritaires ont dominé l'entretien entre les deux présidents alors que Paris s'inquiète de l'aggravation de la situation sécuritaire au Burkina Faso, en particulier dans l'est.

«La France intervient en soutien du Burkina Faso dans ses efforts de lutte contre le terrorisme, y compris par un appui direct de la force Barkhane», a précisé le ministère français de la Défense dans un communiqué.

«Celui-ci s'est traduit par plusieurs opérations anti-terroristes menées en soutien aux forces armées burkinabè», notamment aux frontières nord du pays, a ajouté le communiqué.

Le président Kaboré a souligné, de son côté, «l'urgence» de la situation sécuritaire,

qui a provoqué la fermeture de «600 écoles» dans le pays, d'où l'urgence d'agir en vue de venir à bout de ce fléau, a-t-il précisé. Auparavant, le président burkinabè a affirmé à des compatriotes vivant en France que des groupes terroristes qui sévissent dans certaines régions du Burkina Faso ont émis le vœu de «déposer les armes» et de contribuer au retour de la paix.

«Il y a des éléments terroristes qui ont écrit pour dire qu'ils souhaitent déposer les armes et contribuer à une solution», a indiqué le président burkinabè, selon un communiqué de la présidence. A cet effet, il a ajouté que les autorités du pays sont à «la recherche de solutions», notamment la mise en place d'un «centre de déradicalisation».

TOGO: L'UA déploie une Mission d'observation électorale

Le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Moussa Faki Mahamat, a décidé de déployer une Mission d'observation électorale en République du Togo dans le cadre des élections législatives du 20 décembre courant. La Mission d'Observation Electorale de l'Union africaine (MOEUA) est conduite par l'ancien Premier ministre de la République Démocratique du Congo (RDC), Augustin Matata Ponyo Mapon. Elle est composée de trente observateurs de court terme issus du Comité des Re-

présentants Permanents, du Parlement Panafricain, des Organes de Gestion des Elections, des Organisations de la Société Civile, des médias et des institutions académiques du continent, indique-t-on auprès de l'UA. Dans le cadre de la Mission, les observateurs auront des entretiens avec les différentes parties prenantes y compris, les officiels du gouvernement et ceux en charge des élections, les candidats et partis politiques, les représentants de la société civile et des médias.

ONU-CORÉE DU NORD

L'ONU «profondément préoccupée» par la situation des droits humains en Corée du Nord

L'Assemblée générale de l'ONU s'est dit préoccupée dans une résolution par la situation des droits humains en Corée du Nord évoquant «des violations systématiques, généralisées et flagrantes des droits humains commises depuis longtemps» dans ce pays.

Même si la résolution de l'ONU, adoptée lundi par consensus sans vote, accueille favorablement les efforts diplomatiques pour une fin de crise dans la péninsule coréenne, elle souligne cependant que les membres de l'ONU «sont profondément préoccupés par la situation grave des droits humains en Corée du Nord».

Selon l'ONU, «plus de 10 millions de personnes seraient sous-alimentées» dans ce pays. La résolution dénonce aussi le recours «à la torture», à des «conditions inhumaines de détention», «au viol» et «aux exécutions publiques». Elle critique enfin «l'existence d'un système étendu de camps de prisonniers politiques».

Dans un communiqué lundi, la mission nord-coréenne auprès de l'ONU s'en

prend à la volonté des Etats-Unis de vouloir organiser au Conseil de sécurité une réunion sur les droits humains en Corée du Nord.

Début décembre, Washington avait renoncé à demander cette réunion tenue chaque année depuis 2014, n'étant pas sûr du soutien que les Etats-Unis obtiendraient de leurs partenaires. Il faut les voix d'au moins neuf des quinze membres du Conseil pour s'affranchir d'un éventuel vote de procédure - que pourrait demander la Chine - afin d'empêcher la réunion. Les Etats-Unis n'avaient l'appui certain que de sept pays. Washington espère toutefois tenir cette réunion en janvier grâce à l'arrivée de nouveaux membres non permanents au sein du Conseil qui pourraient être plus favorables (Afrique du Sud, Indonésie,



République Dominicaine, Belgique et Allemagne).

«Le Conseil de sécurité n'est ni un lieu pour discuter des droits humains ni une plate-forme où le traitement politisé de la question des droits humains conduit à une confrontation», a souligné dans son communiqué la mission diplomatique nord-coréenne à l'ONU.

L'échec des Etats-Unis début décembre «montre que notre réclamation est légitime», ajoute-t-elle. «Le Conseil de sécurité ne devrait pas être à nouveau utilisé à mauvais escient comme une plate-forme où prévaudraient des pratiques arbitraires des Etats-Unis», insiste la mission dans son communiqué.

TURQUIE: Près de 2.000 condamnations à vie depuis le putsch manqué

Près de 2.000 personnes ont été condamnées à la prison à vie en Turquie lors de procès liés au putsch manqué de juillet 2016 contre le président Recep Tayyip Erdogan, ont rapporté les médias locaux mardi.

Ankara impute le coup d'Etat manqué au prédicateur Fethullah Gülen, qui vit en exil aux Etats-Unis depuis une vingtaine d'années et nie toute implication dans la tentative de putsch.

Depuis le coup de force, les autorités turques ont lancé des purges d'une ampleur sans précédent, visant notamment les partisans présumés de M. Gülen.

Plus de 55.000 personnes ont été arrêtées et 140.000 limogées ou suspendues. Sur 289 procès ouverts depuis le putsch avorté à travers le pays, 239 se sont d'ores et déjà achevés, donnant lieu à 1.934 condamnations à la prison à vie, selon l'agence

de presse Anadolu. En outre, 1.123 personnes ont été condamnées à des peines allant d'une à vingt années de prison, selon la même source.

L'une des dernières personnes à être condamnées est un neveu de M. Gülen, Selman Gülen, qui s'est vu infliger mardi une peine de sept ans et demi de prison par un tribunal qui l'a reconnu coupable d'«appartenance à un groupe terroriste armé», a indiqué Anadolu. Les purges en Turquie ne connaissent pas de répit plus de deux ans après le putsch manqué, avec de nouveaux coups de filet annoncés chaque semaine ou presque. Au-delà des personnes liées, ou soupçonnées de l'être, au mouvement du prédicateur Gülen, les purges ont également visé des opposants pro-kurdes et des médias, suscitant les critiques des pays européens et d'organisations de défense des droits de l'Homme.

AFGHANISTAN:

Une équipe de négociation du gouvernement à Abou Dhabi pour entamer un dialogue avec les Talibans

Une équipe de négociation du gouvernement afghan a annoncé sa présence mardi à Abou Dhabi pour entamer un dialogue avec les talibans, en vue de mettre un terme au conflit en Afghanistan.

«L'équipe de négociation afghane est à Abou Dhabi pour entamer un dialogue de proximité avec la délégation talibane et préparer une rencontre en face-à-face entre les deux parties», a tweeté mardi le porte-parole de la présidence afghane, Haroon Chakhansuri.

Cette équipe de négociation de douze personnes avait été dévoilée fin novembre par le président afghan Ashraf Ghani. Les talibans avaient jusqu'ici refusé tout contact direct avec des représentants du gouvernement afghan. Lundi ils avaient encore répété n'avoir «aucune rencontre prévue avec les

employés de l'administration de Kaboul» et que «des pourparlers ne se tiendront qu'avec les Etats-Unis en présence de certains autres pays».

Dans un nouveau message publié mardi, les talibans ont indiqué avoir «tenu une série de réunions approfondies avec les hauts responsables de l'Arabie saoudite, du Pakistan et des Emirats arabes unis». «Les pourparlers ont porté sur le retrait des forces d'occupation de l'Afghanistan, mettant fin à l'oppression exercée par les Etats-Unis et leurs alliés, et des échanges de vues ont eu lieu sur la paix et la reconstruction de l'Afghanistan», indique un porte-parole taliban, Zabihullah Mujahid, soulignant que «les réunions se poursuivront aujourd'hui».

Les talibans affirment en outre avoir tenu des «pourparlers préliminaires

avec le représentant spécial du département d'Etat, M. Zalmay Khalilzad». Lundi, le département d'Etat américain a confirmé le déroulement de réunions à Abou Dhabi qui «s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les Etats-Unis dans leur stratégie en Asie du Sud pour promouvoir un dialogue intra-afghan visant à mettre un terme au conflit en Afghanistan». Selon la présidence afghane, son équipe de négociation devrait rencontrer M. Khalilzad ainsi que les représentants des Emirats arabes unis et d'Arabie saoudite.

Le président pakistanais, Imrah Khan, a indiqué sur Twitter que «le Pakistan fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire avancer le processus de paix et a dit espérer la «fin de près de trois décennies de souffrances du courageux peuple afghan».

XI JINPING:

«Personne ne peut dicter au peuple chinois ce qu'il doit faire ou ne pas faire»

Le président chinois, Xi Jinping a déclaré mardi à Pékin que «personne ne peut dicter au peuple chinois ce qu'il doit faire ou ne pas faire».

M. Xi s'exprimait dans un discours consacré aux progrès économiques et sociaux de la Chine depuis les réformes lancées en 1978. Par ailleurs, le président chinois a souligné que la réus-

site économique des 40 dernières années justifiait la voie prise par son pays d'un «socialisme aux caractéristiques chinoises» sous la direction du Parti communiste.

Il a assuré que la Chine continuerait sur ce chemin de l'ouverture et du développement, mais selon son propre tempo. «Nous changerons résolution ce qui

peut être réformé et nous ne changerons pas, résolument, ce qui ne peut pas l'être».

Car si ouverture et réformes restent les maîtres mots, elles doivent être assorties du maintien de la «stabilité» du pays et permettre à la Chine de monter en qualité, d'innover, et de répondre aux défis contemporains comme la lutte

contre la pollution, a-t-il expliqué.

«Dans un pays comme la Chine avec 5.000 ans d'histoire et une population de plus de 1,4 milliard de personnes, aucun manuel ne peut être considéré comme règle d'or et il n'y a pas non plus de maître qui puisse commander au peuple», a-t-il dit.

resteront pas stationnés sur ces navires, a cependant indiqué un fonctionnaire du ministère de la Défense. Par ailleurs, le gouvernement prévoit l'acquisition sur la prochaine décennie de 42 avions furtifs compatibles avec ces destroyers (les modèles F35B sont favorisés), ainsi que l'achat de 105 F35A, des commandes qui, si elles se confirment, devraient en partie satisfaire le souhait de rééquilibrage des échanges commerciaux nippo-américains maintes fois exprimé par le président Donald Trump. Le Japon dispose

déjà d'un important arsenal militaire et d'une armée forte d'environ 250.000 hommes. Le plan de défense quinquennal, qui englobe aussi des mesures pour la cyber-sécurité et la surveillance spatiale, est assorti jusqu'à mars 2024 d'un budget de l'ordre de 27.470 milliards de yens (environ 215 milliards d'euros). L'équipe du Premier ministre Shinzo Abe juge nécessaire que le Japon se dote de moyens plus performants face à d'éventuelles menaces de l'extérieur.

DÉFENSE Le Japon va se doter de 2 porte-avions

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE: L'histoire de la lettre arabe à l'honneur à Oran

Les sacrifices des algériens depuis le colonialisme, a été payé par des millions de victimes qui sont tombés aux champs d'honneur juste pour que l'Algérie reste musulmane et libre.



L'histoire de la lettre arabe dans les collections muséales fait l'objet d'une exposition, inaugurée mardi au musée public national «Ahmed Zabana» à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la langue arabe.

Le visiteur découvre, dans cette exposition intitulée «La lettre arabe à travers des collections de musées», la beauté de cette langue qui confère une touche artistique aux objets archéologiques conservés dans cet établissement muséal, ainsi que le génie de calligraphes arabes et algériens.

Cette manifestation, inaugurée par les autorités locales en présence d'intellectuels, d'artistes et de chercheurs, met en exergue des collections où est utilisé le caractère arabe dont des numismatiques en or, argent, cuivre et bronze,

gravures rupestres portant des informations et des noms de princes arabes et musulmans, des plantes et des sites durant le moyen âge et l'âge moderne. Sont exposés également des objets d'art remontant aux 18 et 19èmes siècles, d'artistes en calligraphie, dessin, sculpture sur cuivre et céramique et broderie sur cuir et tissu en soie de manière envoûtante reflétant la magie de la langue arabe.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre en cours, a consacré un pavillon à des tableaux d'enseignement du Coran, à la calligraphie de El Agha Mazari (fin du 19e siècle), la sculpture arabe de Boukerche Mohamed et à des toiles en calligraphie arabe de Kour Noureddine. Dans le cadre de cette manifestation, l'enseignant Yahiaoui Ammari de l'université «Aboubekr

Belkaid» de Tlemcen a animé une conférence sur les types et l'évolution de la calligraphie arabe à travers des monuments arabo-musulmans et algériens. De son côté, Boubaya Abdelkader de l'université «Ahmed Benbella» d'Oran a abordé le manuscrit et les contributions d'universitaires algériens devenus des références historiques pour de nombreux chercheurs du pays et de l'étranger. Le programme de cette manifestation, organisée par le musée national «Ahmed Zabana» d'Oran, comporte deux ateliers sur la calligraphie arabe l'un destiné aux étudiants de l'école régionale des beaux arts et encadré par l'artiste plasticien Khalid Khaldi et le deuxième aux élèves du CEM «Cheikh El Moran» par Ouramdane Wafa du musée «Ahmed Zabana».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

MISE EN DEMEURE

Le bureau d'étude chargé du suivi du projet de réalisation de l'INSFP à Ain Bessem, représenté par son gérant BENBELKACEM Wahid, sis à A.REBBOUH-BT "A" n°153 SETIF, titulaire du marché visé par la CMPW sous n°253 du 18/08/2014, visé par le contrôleur financier de la wilaya de Bouira sous n°1595 du 01/09/2014 et approuvé par le maître de l'ouvrage le 02/09/2014, relatif à l'étude d'adaptation et suivi pour la réalisation d'un INSFP 300PF/120 lits à AIN BESSEM.

Est mis en demeure, avant résiliation, de procéder, dans un délai de rigueur de 5 jours, à la mission suivi concernant le lot n°02: Hébergement+Services+VRD: Clôture avec portique-équipement poste transformateur et groupe électrogène avec raccordement sécurisé et terrain combiné en TCE sauf chauffage central.

Faute de quoi des mesures coercitives réglementaires, aux torts exclusifs du BET, seront prononcées à son encontre, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 837 940 du 19/12/2018

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene
Faculté de Physique
Laboratoire de Physique Théorique

Ref.: 31/LPT/2018

Alger, le 29 Novembre 1988

DECISION DE RESILIATION N°01 DU MARCHÉ N°13/USTHB/2015 RELATIF A « LA PRODUCTION DE CONTENUS D'ENSEIGNEMENT ET DE RESSOURCES NUMERIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE GESTION DE COURS SUR INTERNET »

Le directeur de Laboratoire de Physique Théorique

- Vu le décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- Vu la décision ministérielle n°221 du 09/05/2013 portant nomination du Directeur du Laboratoire de Physique Théorique
- Vu le marché n° 13/USTHB/2015 du 03/01/2016 visé par la commission des marchés de l'USTHB sous le n°20/C.M./2015 en date du 20/12/2015 et visé par le contrôleur financier sous le n° 05 en date du 31/12/2015 d'un montant de 25 740 000,00 DA
- Vu l'ordre de service n°01/2016 du 03/01/2016
- Vu la mise en demeure n° 01 du 13/07/2017 enregistrée sous le numéro 03/LPT/2017
- Vu la mise en demeure n° 02 du 01/10/2018 enregistrée sous le numéro 21/LPT/2018
- Vu la mise en demeure n° 03 du 16/10/2018 enregistrée sous le numéro 23/LPT/2018
- Vu la dernière mise en demeure avant résiliation du 16/10/2018 enregistrée sous le numéro 23/LPT/2018 et publiée le 28 et 29 Octobre 2018 dans les quotidiens Echahed et Le Courrier d'Algérie.
- Vu qu'aucune réponse n'a été reçue de la part du fournisseur et l'expiration des délais d'exécution,
- Vu l'article 7 et 8 du dit marché et conformément au cahier des prescriptions communes,
- Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'U.S.T.H.B.,
- Vu le décret n° 80-04 du 05 Janvier 1980 complété, portant dénomination de l'Université des sciences et de la Technologie,
- Vu le décret exécutif n° 03-279 du 23 Aout 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université,
- Vu le décret exécutif n° 04-242 du 29 Aout 2004 modifiant le décret n° 84-210 du 18 Aout 1984, modifier et compléter relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Université des Sciences et de la Technologie « Houari Boumediene »,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 Aout 2004, fixant l'organisation administrative du rectorat, de la faculté, de l'institut, de l'annexe de l'université et de ses services communs,

DECIDE

ARTICLE 01 : le marché n°13/USTHB/2015 du 03/01/2016 relatif à « la Production de Contenus d'Enseignement et de Ressources Numériques pour la Mise en Place de Gestion de Cours sur Internet » est résilié aux torts exclusifs de la SARL VODASYSTEMS sise à Extension Paradou Lot 13 Villa n°3, Hydra, Alger.

ARTICLE 02 : Situation financière du marché :
Montant du marché TTC : 25 740 000,00
Cumul des paiements : 12 870 000,00 DA
Solde : 12 870 000,00 DA

ARTICLE 03 : L'Agent comptable de l'USTHB et le contrôleur financier sont chargés de l'application de la présente décision, chacun en ce qui le concerne.

DK NEWS

Anep : 838 367 du 19/12/2018

13E FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL: 18 spectacles en compétition, une édition à la mémoire de Sonia



Le Festival national du théâtre professionnel (Fntp) prévu à Alger du 22 au 31 décembre a programmé 18 spectacles en compétition pour sa 13ème édition dédiée à la mémoire de la grande comédienne Sonia, ont indiqué mardi à Alger les organisateurs. Sonia, une des icônes de la culture algérienne disparue en mai 2018, a voué toute sa vie au 4e Art dont elle

demeure une des figures les plus marquantes.

Outre le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tha), en lice avec la pièce «Machbett», 16 théâtres régionaux et une association (Issers, Boumerdes) participent à cette 13e édition qui compte 16 pièces sur l'ensemble des spectacles en compétition, montées sur des textes algériens. «Juba II», de Tizi Ouzou,

«Maïrouh lel'Haoua» d'Oran, «Ya lil, ya aïn», de Constantine, «Kaât intihar» (salle d'attente), de Batna, «H'Zem el Ghoul» de Bejaïa et «Fel'Haït» (dans le mur), de Sidi Bel Abbes, figurent parmi les pièces en compétition lors de l'édition 2018. Huit Prix sanctionnant les meilleurs, spectacle, mise en scène, texte, scénographie, création musicale, et rôles masculin et fé-

minin devront être décernés.

Six spectacles seront présentés hors compétition au théâtre municipal d'Alger-Centre. Parallèlement aux représentations, les organisateurs ont programmé des conférences consacrées aux études et à la recherche sur le théâtre algérien ainsi que des ateliers de formation sur l'éclairage et le métier de comédien.

APS

MUSIQUE

La chorale internationale, «The Algiers Singers», anime un concert à Alger

La chorale internationale anglophone, «The Algiers Singers», soutenue par les Algériens, Djamel Ghazi à la flûte et Nadia Mecheri au piano, a animé lundi soir à Alger, un concert spirituel dans une ambiance festive, devant un public nombreux et recueilli.

Le spectacle tenu à la Basilique Notre Dame d'Afrique, laquelle en offrant son bel espace acoustique aux 23 choristes de différents âges et nationalités, a vibré au rythme d'un récital de chants liturgiques, dédié à l'amour, la paix et la tolérance.

Près d'une heure et demie de temps, l'ensemble «The Algiers Singers», a enchanté le public, qui, libretto à la main, sur lequel les textes de la trentaine de pièces rendues étaient transcrits, suivait, sur invitation de la Cheffe de chœurs Victoria Seifert, le déroulé de chaque chanson et reprenait ses refrains. Ouvrant la soirée avec la soprano, Sophie Harutunian et la basse Victor Brynning, deux voix bien présentes sur deux pupitres opposés qui ont interprété, «In the Bleak Mid-Winter», le ton de la soirée a été donné avec un intervalle de notes constituant une large tessiture qui contient de belles opportunités d'harmonisation.

Djamel Ghazi, actuellement, maître-assistant au département de musique de l'Ecole normale supérieure de Kouba, et sa «narratrice de flûte», a convié l'assistance à une belle randonnée onirique à travers l'agilité et la douceur de son doigté de maître, interprétant, «The Huron Carol», une pièce ins-



critée dans la tradition canadienne.

Plusieurs escales en Espagne, Royaume Uni, Pays Bas, Allemagne, France, Italie, Arménie, Etats Unis d'Amérique, Brésil, Venezuela où encore en «Orient» de manière générale, ont été de ce grand voyage proposé par cette belle fusion de voix internationales, qui, à chaque pièce interprétée qui renvoyait à une origine donnée, semait le bonheur et dessinait des sourires sur tous les visages.

Un bel ensemble représentant de l'humanité et présentant plusieurs facettes dans ses différents et nombreux tours de chants, rendus dans des formules diversifiées, en solo, en duo, en trio ou en

quartet, entre autres, à l'instar de la pièce autrichienne, «Still, Still, Still», rendue par LaSean Knox-Brown (basse), Victoria Seifert (soprano), Chris Fenoglio (guitare) et Nathan Seifert (Violon), ou encore «Jingle Bells» et «We wish you a Merry Christmas», chantée par l'ensemble.

Epoustouflante de technique et de musicalité, donnant de l'assurance aux autres, Nadia Mecheri, professeure de piano à l'Institut national supérieur de musique (Insm), a brillé de virtuosité, laissant tout l'amour des variations rythmiques et modales des différentes cultures, s'échapper de ses partitions, pour ressortir sur son visage embellie au

sourire radieux. Soutenue par son époux Nathan, Victoria Seifert a réussi à monter, à Alger, avec un groupe de gens de tous âges, un spectacle dédié aux fêtes de fin d'année, une opportunité pour la communauté chrétienne, selon elle, d'entretenir avec les autres religions, l'échange et le vivre ensemble dans «le socle de la paix et de la fraternité». «Belle manière d'orner le silence», de l'avis unanime des spectateurs, le concert de la chorale internationale anglophone «The Algiers Singers», entre, selon le recteur de la basilique Notre-Dame d'Afrique, père José Maria Cantal Rivas, dans le cadre du «programme régulier, initié par l'église».

ORAN

Forum sur l'animation socioculturelle le 25 décembre

Un Forum sur l'animation socioculturelle est prévu du 25 au 27 décembre à Oran dans le cadre d'un programme inter-associatif dédié à la vitalisation des quartiers populaires, a-t-on appris mardi des organisateurs. Les activités de ce forum se dérouleront au niveau des trois quartiers de «Sidi El-Houari», «Es-Sabah» et «Ibn Sina», a précisé à l'APS Assia Brahim, vice-présidente de l'association «Santé Sidi El-Houari» (SDH) porteuse de ce programme intitulé «Houmti» (ma cité). Lancé en janvier dernier en partenariat avec les associations locales «El-wouroud Oua El-hayet» (WOH), et «Jeunes talents, jeune espoir» (JTJE), «Houmti» a pour but d'impulser une nouvelle dynamique à la vie socioculturelle dans les quartiers popu-

laires», a-t-on expliqué. Ce programme a notamment permis de renforcer les capacités d'une soixantaine d'animateurs qui ont été ensuite mobilisés dans l'organisation d'une quarantaine d'activités culturelles et sportives au profit de quelque 3.000 jeunes des trois quartiers indiqués. Des ateliers thématiques mettant en relief la notion d'éducation à la citoyenneté seront animés au prochain Forum qui donnera également visibilité aux actions menées dans les trois pôles socioculturels des cités considérées. «Houmti» est mis en oeuvre avec le soutien de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et du Programme national concentré pluri acteurs (PCPA) «Joussour» portant appui aux projets associatifs.

APS

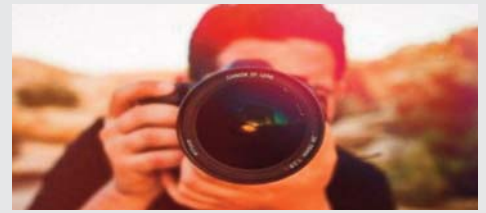
NÂAMA :

Des artistes plaident pour la promotion du patrimoine de la région

Des artistes de la wilaya de Nâama ont fait part, samedi, au président du Conseil national des arts et des lettres, de leurs préoccupations concernant la promotion du patrimoine artistique et culturel local. Lors d'une rencontre avec Abdelkader Bendaamache, consacrée à la remise de 51 cartes professionnelles à des artistes de la wilaya, des intervenants du monde des arts et de la culture ont évoqué plusieurs préoccupations concernant notamment l'absence du soutien des projets artistiques, la nécessité de valoriser, de promouvoir et de commercialiser des genres artistiques locaux. Les intervenants ont proposé l'organisation de festivals nationaux pour faire découvrir le legs artistique local, la création d'une annexe de l'Office national des droits de l'auteur et droits voisins (ONDA) au chef-lieu de la wilaya, outre l'ouverture d'écoles artistiques dans la région, la protection de certaines œuvres de poètes du Melhour local contre le plagiat et le piratage artistique. En réponse à certaines questions, M. Bendaamache a abordé l'importance de la question du droit du travail de l'artiste, la défense de ses intérêts moraux et matériels ainsi que son statut. Il a également présenté des propositions émises au ministère de la Culture pour instaurer des traditions et la pérennité du projet de relance du livre, du théâtre, du cinéma et autres activités artistiques en vue de protéger le patrimoine immatériel que recèlent plusieurs régions du pays.

BOUIRA

13 wilayas participent au salon national de la photographie



Treize (13) wilayas du pays prennent part lundi à la première édition du salon national de la photographie qu'organise la maison de la culture «Ali Zaïmoum» de Bouira et qui s'étalera jusqu'au 20 décembre en cours, ont indiqué les organisateurs.

Selon les détails fournis à l'APS par la directrice de la maison de la culture, Saliha Cherbi, ce premier salon national enregistre la participation de 31 photographes venus de 13 wilayas du pays à savoir notamment Bouira, Djelfa, Naâma, Gherdaïa, Bordj Bou Arréridj, Alger, Tizi Ouzou, Béjaïa, Khenchla, Oum El-Bouagui, Relizane Blida et Médéa. «Cette manifestation se veut une occasion pour promouvoir le tourisme local et national via la photographie. Il s'agit aussi d'un évènement important car il regroupe plusieurs anciens et nouveaux photographes du pays, ce qui leur permettra d'échanger des idées et des expériences», a souligné Mme Cherbi.

Au premier jour de ce salon inauguré dans la matinée par les autorités locales de la wilaya, les anciens photographes de la wilaya en l'occurrence Graïchi Mohamed Bualam, Ouchène Slimane et Zoughdani Lamara ont été honorés à cette occasion par les responsables de la maison de la culture en guise d'encouragement pour leurs efforts consentis pour la promotion du métier de la pho-

tographie. «Ces trois anciennes figures de la photographie de Bouira ont été honorées, et elles sont présentes au salon via leurs travaux de qualité, ainsi que leur ancien matériel présentés aux visiteurs», a expliqué la même responsable.

Depuis son ouverture, le salon continue de drainer un grand nombre de visiteurs venus de Bouira et même des autres wilayas du pays. Une exposition de photographies se tient au hall de la maison de la culture, où ils devront se tenir également des ateliers et des conférences sur la photo. Le salon est placé cette année sous le slogan «La Photographie, au cœur de la communication touristique».

«Ce salon national de la photographie de Bouira dédié aux professionnels et amateurs de la photographie, a pour objectif de promouvoir la culture du 8ème Art et sa diversité notamment à travers des expositions, stages, concours et autres manifestations Artistiques», a encore souligné la directrice de la maison de la culture. La manifestation vise également à valoriser la photographie notamment comme support éducatif pour le jeune public, ainsi qu'à créer des passerelles entre les artistes de différentes wilayas et le public. «De nombreux photographes talentueux à l'image de Yacine Hamdaoui, seront présents pour exposer leurs travaux et rencontrer le public», a ajouté Mme Cherbi.

CINÉMA

Spider-Man se hisse en haut du box-office nord-américain



Le film d'animation, Spider-Man a survolé le box-office nord-américain ce week-end, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations. «Spider-Man: New Generation», qui met en scène un nouvel homme araignée à la fois noir et latino, Miles Morales, a convaincu

les spectateurs. Ce film, salué par la critique et les spectateurs, a généré 35.4 millions de dollars de recettes pour ses trois premiers jours d'exploitation. Réalisé par Peter Ramsey, Bob Persichetti et Rodney Rothman, «Spider-Man: New Generation» veut rendre hommage à la bande-dessinée originale en adop-

tant un style léger mais en phase avec la société moderne. C'est la première adaptation d'un super-héros Marvel à sortir depuis le décès du scénariste et père de nombreux super-héros, Stan Lee. Il devance au classement le nouveau film de Clint Eastwood, «La Mules».

APS

NATATION/HOMMAGE

Le doyen des nageurs d'Oran, le moudjahid Mohamed Benaboura honoré

Le doyen des nageurs d'Oran, le moudjahid et auteur Mohamed Benaboura, a été honoré à Oran, lors d'une cérémonie à laquelle ont été conviés d'anciennes figures de la natation et des moudjahidines. La cérémonie a été organisée, lundi soir, en collaboration avec l'APC d'Oran et la ligue de natation.

Elle s'est déroulée dans une ambiance conviviale et fraternelle. Les retrouvailles ont été mises à profit pour évoquer les souvenirs et mettre en exergue la contribution des nageurs dans le combat libérateur du pays. Si les colonisateurs français avaient la main mise sur ce sport avant le recouvrement de l'indépendance nationale, des algériens avaient réussi à s'imposer lors de nombreuses compétitions et à faire entendre la voix de l'Algérie combattante, a souligné le moudjahid Benaboura en saluant cette initiative.

Pour sa part, Mohamed Affane, initiateur de cette cérémonie, a souligné que cet hommage est une consécration de la culture de reconnaissance et de glorification des combattants saluant la contribution du moudjahid Benaboura dans le développement de la natation à Oran avant et après l'indépendance.

M. Affane, un ancien nageur de la région et un des disciples du moudjahid Benaboura, a ajouté que cette initiative est une occasion pour réunir la famille sportive et faire la promotion des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021. Le nageur international Salim Ilès, détenteur de plusieurs titres olympiques et internationaux, a salué cette initiative qui a permis de rendre hommage à cette discipline et ses anciens champions.

«C'est un message aux jeunes nageurs pour s'inspirer de l'exemple de leurs aînés afin qu'ils déploient tous les efforts pour réaliser de nouveaux succès sur la scène internationale», a-t-il indiqué. Mohamed Benaboura est l'une des gloires de la natation algérienne.

Il a été l'un des fondateurs de la ligue de natation de la wilaya d'Oran en 1962. Né au quartier mythique de Médina Djedida en 1932, il a adhéré au combat libérateur dès 1954, avant d'être arrêté et emprisonné de 1957 à 1961 par l'armée coloniale.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES 2019 :

La Fédération algérienne revoit ses minima à la baisse

Les minima de participation aux prochains Championnats arabes d'athlétisme, prévus du 28 mars au 1er avril 2019 en Egypte, ont été revus à la baisse par la Fédération algérienne de la discipline (FAA), considérant que «le manque de temps» ne permettra «peut-être pas» aux athlètes de faire mieux.

«Vu la programmation précoce des prochains Championnats arabes d'athlétisme, prévus du 28 mars au 1er avril au Caire, la participation se fera sur la base de minima qui ont été revus à la baisse» a indiqué la FAA dans un communiqué, publié samedi sur son site officiel.

Cependant, «la sélection sera soumise à l'appréciation de la Direction technique nationale (DTN)» a tenu à préciser l'instance fédérale, ajoutant «que l'état de forme des athlètes sera également pris en compte, tout comme leurs performances» techniques.

Les minima qui seront pris en compte dans cette sélection seront prélevés à partir des résultats obtenus entre la saison 2017-2018 et le 9 mars 2019, selon la même source.

En effet, la sélection finale pour les prochains Championnats arabes d'athlétisme sera arrêtée par la DTN à l'issue du Championnat national hivernal, prévu les 8 et 9 mars 2019, en se basant aussi bien sur les résultats techniques des athlètes que «l'état de forme» qu'il afficheront à ce moment-là.

«Pour le 10.000m, les minima du 5000 seront acceptés, tout comme pour le 20.000m marche, dont les minima seront acceptés pour le 20 km marche (messieurs)» a poursuivi la FAA, en précisant que même chez les dames «les minima du 10.000m marche seront acceptés pour l'épreuve du 10 km».

APS

SPORTS DE BOULES: 18 arbitres au séminaire national de formation à Jijel

Dix-huit (18) arbitres de pétanque issus des ligues de la région Est, ont pris part au séminaire technique national de formation qui s'est tenu durant trois jours à Jijel et a été dirigé par la nouvelle Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), a-t-on appris de l'instance fédérale.

Organisée par la ligue de Jijel sous l'égide de la FASB, la rencontre a enregistré la présence de sept ligues de wilayas de l'Est (Tébessa, Khenchela, Batna, M'sila, Jijel, Skikda et Sétif), sur les quatorze prévues, avec l'absence de celles d'Annaba, Souk Ahras, Constantine, Guelma, Biskra, Bordj Bou Arréridj et El-Tarf.

Le stage a concerné les stagiaires titulaires d'une licence fédérale en cours de validité, âgés de 18 à 55 ans, ayant un niveau d'instruction de 1^{re} année secondaire ou plus et au moins 5 ans de pratique de pétanque. Les participants devaient au préalable avoir suivi par le passé un stage d'arbitrage organisé par la fédération et arbitré des compétitions nationales durant les trois dernières saisons 2016/2017/2018.

Le séminaire technique national de formation d'arbitres est prévu en quatre étapes (Est, Centre, Ouest et Sud), afin de permettre à l'ensemble des ligues affiliées à la FASB, assez nombreuses, de faire profiter leurs arbitres d'un apprentissage adapté aux nouveaux règlements internationaux régissant la pétanque.

«La FASB accorde une importance particulière aux volets formation et développement dans les différents domaines et qui représentent des axes primordiaux dans son



plan d'action. Que ce soit en pétanque ou jeu long, la solution réside dans l'organisation de stages à longueur d'année afin de permettre la mise à niveau des ressources humaines», a-t-on expliqué au niveau de la fédération. Pour cette dernière, «des efforts en matière de formation ont été consentis afin de rattraper le retard mais beaucoup reste à faire dans ce domaine pour résorber le déficit dans l'encadrement qualifié. Il est à rappeler que la FASB s'est dotée récemment d'une nouvelle DTN présidée par Ameziaze Ameziaze, conseiller en sport et ex-Directeur technique national de la Fédération algérienne de voile.

HAND / NATIONALE 1 (GR. CENTRE-OUEST) : Le MC Oran retombe dans ses travers

Le MC Oran, qui a réussi à se refaire une santé après son départ raté en championnat de Nationale 1 de handball (Gr. Centre-Ouest), est retombé dans ses travers suite à sa défaite samedi passé à domicile face au voisin du MC Oued Tlélat (27-24). Ce revers a eu pour effet de plonger à nouveau le club dans la crise, après la montée au créneau du président Tayeb Mehiaoui, qui menace de prendre des mesures coercitives à l'encontre de certains joueurs ainsi que du staff technique, selon ses déclarations à la presse.

Très critiqué après la relégation du MCO en Nationale 1 en fin de saison passée, Mehiaoui avait, contre toute attente, réussi à passer le test de l'assemblée générale du Club sportif amateur (CSA), tenue en début de saison, au cours de

laquelle il s'était engagé à remettre le train sur les rails et surtout réhabiliter les catégories jeunes mouloudiennes de la seule section dont dispose le CSA/MCO.

Mais en s'inclinant devant le leader, le CROT, les «Hamraoua» reculent à la troisième place et voient l'écart les séparant des voisins passer à quatre unités, sachant que seul le champion accèdera en fin de saison en Excellence.

Revenant sur le derby perdu, l'entraîneur du MCO, Kouider Atallah, en poste depuis l'été passé, a imputé la défaite des siens à l'arbitrage «qui n'a pas été à la hauteur». Il a, en outre, assuré que cette contre-performance intervenant avant deux journées de la fin de la phase aller, «ne va pas décourager l'équipe qui continuera à batailler pour retrouver

l'élite de la petite balle algérienne dès la fin de cet exercice», a-t-il insisté.

Le technicien oranais a rappelé, au passage, que le directeur technique, Mekki Djilali, et lui, sont revenus au MCO cet été pour «remettre le Mouloudia sur les rails après tant d'années de dérive».

Le club-phare de la capitale de l'Ouest, jadis fier du handball algérien, souffre le martyre depuis plusieurs années.

Relégué en fin de saison passée en Nationale 1, il a trouvé toutes les peines du monde pour redémarrer cet exercice.

Les préparatifs d'intersaison avaient d'ailleurs commencé avec un retard sensible, d'où les mauvais résultats enregistrés lors des premières journées de compétition.

TOURNOI INTERNATIONAL DE BEACH-VOLLEY : La paire marocaine Mahacine et Zeroual sacrée à Oran

La paire marocaine composée de Mahasine Assayag et Imane Zeroual a remporté le tournoi international féminin de Beach-volley, qui s'est achevé dimanche soir au jardin de Sidi M'hamed d'Oran. Le duo marocain Mahacine-Zeroual, grand favori du tournoi, a dominé en finale son homologue russe Gavrilo-Korchagova sur le score de deux sets à zéro 25-12 et 25-16 devant un public nombreux venu assister à cette manifestation sportive.

La troisième place du tournoi est revenue au duo de l'île Maurice composé Lisa Bone et Letendrie Nathalie, qui s'est imposé face à la paire russe Ligacheva-Platonova sur le score de 2 sets 0 (25-20, 25-18). Le président de la Ligue wilaya d'Oran de volley-ball, Kazi Tani Sidi Mohamed a estimé que ce tournoi est une «grande réussite» vu le nombre de clubs participant et l'engouement du public oranais pour le beach-volley.

A l'issue de matchs

plaisants et d'un niveau technique appréciable et très apprécié par un public nombreux. Beaucoup de familles ont exprimé leur satisfaction d'assister à une telle animation sportive avec des matchs très spectaculaires sur un terrain en sable aménagé avec des tribunes et des projecteurs au niveau du jardin public «Sidi M'hamed» d'Oran. Les lauréats de ce tournoi international féminin ont été récompensés par des cadeaux, lors d'une cérémonie de

clôture en présence du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, de membres de la FAVB et d'anciennes joueuses. Ce tournoi international d'Oran, organise durant deux jours par la ligue wilaya de volley-ball en collaboration avec la DJS d'Oran dans le cadre des préparatifs pour la 19^e édition des Jeux méditerranéens 2021, a vu la participation de douze paires représentant la Russie, l'île Maurice, le Maroc et l'Algérie.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ : Une chute de 124 places pour l'Algérienne Inès Ibbou

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis plusieurs semaines à cause d'une blessure, a perdu 124 places dans le nouveau classement mondial féminin, reculant ainsi au 962e rang, suivant la dernière publication de la World Tennis Association (WTA).



Un coup dur pour l'Algérienne de 20 ans, qui avant sa blessure était en constante progression, ce qui lui avait entre autres permis de se hisser au 637e rang mondial,

début mai 2018. En revanche, sa compatriote Amira Benaïssa (28 ans), qui elle jouit de toutes ses capacités physiques actuellement et qui reste sur un as-

sez bon parcours dans un tournoi à 15.000 USD à Monastir (Tunisie), elle, a gagné deux places dans le nouveau classement mondial féminin, et se positionne désor-

mais au 1139e rang. La hiérarchie est toujours dominée par la Roumaine Simona Halep, devant l'Allemande Angelique Kerber, et la Danoise Caroline Wozniacki.

SAIDA:

Plus de 1600 sportifs aux mini-Olympiades à partir de samedi

Les mini-olympiades, qui seront organisées à partir de samedi prochain à Saïda, verront la participation de 1640 sportifs de catégories minimales de la wilaya dans plusieurs disciplines, a-t-on appris lundi du directeur de la jeunesse et des sports.

Les participants seront en compétitions dans 15 sports dont le foot-

ball, le handball, le basket-ball, la boxe, le karaté, la gymnastique, la natation et l'athlétisme, a indiqué Bachir Mebarki.

Pour la réussite de ces mini-olympiades organisées pour la première fois dans la wilaya de Saïda, toutes les conditions nécessaires sont réunies (encadrement, structures et équi-

pements). La salle omnisports de haï El Badr du chef-lieu de wilaya abritera l'ouverture officielle de ce rendez-vous sportif parrainé par le wali de Saïda. Cette manifestation sportive vise à détecter de jeunes talents au niveau local et impulser un nouveau souffle au sport dans la wilaya, a-t-on souligné.

TISSEMSILT:

Tournoi national de boxe hier

La salle omnisports Chaïd Alouet-Tayeb de Tissemsilt abritera, mardi, un tournoi national de boxe dans les catégories juniors et seniors, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Initiée par la ligue de wilaya en collaboration avec la Fédération algérienne de

boxe (FAB) et la direction de la jeunesse et des sports à l'occasion de la célébration du 46e anniversaire de la police arabe, cette manifestation verra la participation de plus de 30 pugilistes de neuf wilayas en plus de l'équipe nationale militaire, a indiqué le président de la

ligue, Mohamed Guettou.

Cet événement sportif, premier du genre au niveau de la wilaya de Tissemsilt, sera marqué par la présence de noms célèbres aux niveaux national et international dont l'ancien détenteur de la ceinture WBB des poids lourds-légers, Moha-

med Benguesmia, le médaillé de bronze olympique à Sydney-2000, Mohamed Allalou et l'ancien pugiliste Abdelaziz Toublini.

Cette manifestation vise à relancer le noble art dans la wilaya de Tissemsilt et encourager les jeunes à sa pratique, a-t-on souligné.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL :

La JSE Skikda s'envole pour la Tunisie avec l'ambition d'atteindre les demi-finales

L'équipe de la Jeunesse Sportive Espérance de Skikda (JSES) s'est envolée lundi pour la ville de Sfax (Tunisie) pour prendre part à la 34e édition du championnat arabe des clubs champions de handball, dont le coup d'envoi est prévu mercredi prochain, avec l'ambition «d'atteindre les demi-finales de cette compétition», a déclaré à l'APS le président de ce club, Yacine Aliout.

Composée de handballeurs, âgés entre 19 et 34 ans, la for-

mation sénior de la JSE Skikda, qui participe pour la deuxième fois à cette compétition arabe, regroupe des joueurs talentueux qui pourront qualifier leur équipe à la demi-finale du championnat arabe.

La mission de la JSES dans cette compétition sera «difficile» face aux clubs adverses qui ont des joueurs professionnels étrangers, a estimé le même responsable, assurant qu'il met toute sa confiance dans les joueurs de son équipe, qui détient plusieurs

titres et qui a «démontré à maintes occasions ses grandes capacités».

La plupart des joueurs de l'équipe de Skikda, qui «se connaissent très bien», ont rejoint ce club à l'âge de sept ans, a fait savoir le président de ce club, assurant que «l'harmonie au sein du groupe est en mesure de permettre à la JSES d'atteindre le podium de ce tournoi».

Il a dans ce sens rappelé que son club avait atteint la finale lors de sa première participation

au championnat arabe des clubs champions en 2007 tenu à Dammam (Arabie Saoudite).

Créée en 1995, la JSES a décroché depuis l'année 2007 pas moins de trois (3) trophées nationaux chez les seniors et 13 titres chez les jeunes catégories, a-t-on souligné, précisant que 13 joueurs de ce club ont été convoqués en équipe nationale, dont cinq ayant joué en équipe A.

Le président du club de la JSES a appelé le public algérien

à encourager les joueurs du coach Habib Khraïfia qui représentent l'Algérie dans ce tournoi arabe aux côtés de l'équipe de la jeunesse de Ouargla.

Il est à signaler que les dix (10) équipes participantes, issues de la Tunisie, du Koweït, du Qatar, de l'Algérie, de la Libye et de l'Arabie saoudite, connaîtront leur adversaire lundi soir après le tirage au sort des rencontres de cette compétition.

APS

CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE DE VOLLEY: Les clubs refusent d'entamer la compétition avec une nouvelle formule

Les clubs des Championnats d'Algérie de Super-Division (messieurs) et Nationale Une (dames) de volley-ball, qui s'étaient dit prêts à entamer la compétition après plusieurs semaines de contestation, ont une nouvelle fois décidé de boycotter le championnat après la publication d'une nouvelle formule de compétition par la Fédération algérienne (FAVB).

Contacté par l'APS, le porte-parole de l'Amicale des présidents de club, Farès Kabla, a indiqué qu'il leur était «impossible d'entamer la compétition avec une formule qui n'a pas été approuvée, ni lors du Collège technique, ni lors du Bureau fédéral, encore moins lors de l'assemblée générale».

«Avec sa décision, la FAVB fait tout pour ne pas qu'on entame la compétition. Même la répartition des équipes dans les deux groupes n'est pas logique. J'avais déjà déclaré qu'on était prêts à jouer, mais pas le mardi, il y a beaucoup de choses à remettre dans l'ordre après une très longue intersaison», a ajouté le président du NC Béjaïa.

La FAVB a publié samedi sur son site officiel une nouvelle formule de compétition pour le Championnat d'Algérie de Super-Division (messieurs), avec deux groupes (Centre-Est et Centre-Ouest), histoire d'alléger les dépenses des clubs, en proie à une grave crise financière, alors que la formule initiale regroupait tous les clubs dans une seule poule avec l'objectif d'avoir, dans quelques années, un championnat de huit équipes seulement.

Kabla a également fait savoir que deux clubs, à savoir le GS Pétroliers et le NR Bordj Bou Arréridj, se présenteraient mardi sur le terrain, alors que les autres boycotteront une nouvelle fois la reprise de la compétition.

«Si on joue c'est sans pressions, si on ne joue pas c'est sans pressions aussi. On n'est pas responsables de cette crise financière, on ne veut pas entrer en conflit avec le ministère de tutelle qui tente de nous aider, mais ça reste insuffisant», a-t-il conclu.

Réunis vendredi dernier à Tichy (Béjaïa), les présidents des 24 clubs composant les Championnats masculin et féminin s'étaient dit prêts à entamer la saison 2018-2019 vendredi prochain mais sous conditions.

Pour rappel, cela fait plusieurs semaines que les présidents de club ont décidé de boycotter l'entame des championnats jusqu'à la satisfaction de leurs revendications par la tutelle. La Fédération algérienne de volley-ball a tenté à plusieurs reprises de désamorcer la crise, en vain. Elle a même essayé de mettre les clubs devant le fait accompli en programmant la journée inaugurale des championnats mais le GSP, parrainé par Sonatrach, s'est retrouvé tout seul sur le terrain, avant de rallier la cause des «contestataires» à qui il apporte désormais son soutien.

LIGUE 2/ASM ORAN : Les dettes fixées à 14 millions DA, plusieurs joueurs sur le départ

L'ASM Oran, menacée par la relégation en amateur, devra épurer ses dettes de l'ordre de 14 millions DA pour pouvoir renforcer ses rangs par de nouveaux joueurs à l'occasion de l'actuel mercato hivernal comme promis par la direction de cette formation de Ligue deux Mobilis.

Cet épineux problème menace sérieusement l'opération de recrutement des Oranais même si la Fédération algérienne de football autorise les clubs à engager de nouveaux joueurs si leurs dettes ne dépassent pas les 10 millions DA. Mais pour l'heure, la direction oranaise n'a pas encore réussi à réduire ses dettes envers d'anciens joueurs à ce seuil fixé par l'instance footballistique nationale, retardant davantage son entrée en lice dans le marché des transferts.

Pis, l'effectif de la formation de «M'dina J'dida» est sérieusement exposé à une véritable saignée, prédise-t-on dans les milieux du club, en raison de l'incapacité des dirigeants à régulariser la situation financière de leurs joueurs, un état de fait qui perdure depuis le début de cet exercice.

Et pour calmer les ardeurs de leurs poulains, ces mêmes dirigeants viennent de leur remettre des chèques représentant un seul salaire, ce qui n'est pas fait pour rassurer les protégés de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani, qui n'ont pas été payés depuis le début de cette saison. Tout cela plonge les amoureux de l'ASMO dans le doute, non sans multiplier leurs appels en direction des autorités locales pour intervenir.

Des appels qui perdurent du reste depuis la saison passée, étant donné que plusieurs actions de protestation réclamant le départ des actuels responsables du club avaient été entreprises tout au long de l'exercice écoulé qui avait vu les «Asémites» patienter jusqu'aux dernières journées du championnat pour assurer leur maintien en Ligue 2. L'ASMO affrontera ce mardi l'USM Alger, champion d'automne de la Ligue 1, en match comptant pour les 32es de finale de la Coupe d'Algérie, avec un effectif décimé, puisque plusieurs joueurs n'ont pas effectué le déplacement à Alger pour diverses raisons.

PREMIER LEAGUE : Mourinho quitte Manchester United

Le Portugais José Mourinho n'est plus l'entraîneur de Manchester United, a annoncé mardi le club de Premier League anglaise de football. «Mourinho a quitté Manchester United avec effet immédiat», a précisé la direction des «Red Devils» dans un bref communiqué, au surlendemain d'une défaite (3-1) dans le «derby d'Angleterre» contre Liverpool.

«Un nouvel entraîneur par intérim sera désigné prochainement, et il aura la charge de diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison. Par ailleurs, la direction va mener un processus de recrutement pour trouver un nouveau manager», a encore précisé le club. Malgré les importants investissements faits par le club mancunien, Mourinho (55 ans) n'a pas réussi à réaliser le parcours espéré par les fans et ses employeurs. C'était même le pire début de saison de MU en championnat d'Angleterre depuis 1990. Manchester United pointe actuellement à la 6e place au classement général de la Premier League avec 19 points de retard sur l'actuel leader, Liverpool, et à 11 longueurs de la 4e et dernière place qualificative pour la prochaine Ligue des champions.

Outre les mauvais résultats techniques, Mourinho entretenait des relations conflictuelles avec certains stars de l'équipe, comme le milieu de terrain français Paul Pogba, cantonné sur le banc de touche depuis plusieurs rencontres malgré un transfert pour plus de 100 millions d'euros en 2016. Le seul point positif pour ManU en ce début de saison a été sa qualification pour les 8es de finale de la Ligue des champions.

APS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED HATTAB : «Une rencontre nationale sur les états généraux du sport national en janvier»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a annoncé, hier à Alger, le déroulement en janvier prochain d'une rencontre nationale sur les «états généraux» du sport algérien.

«C'est une rencontre nationale prévue lors de la première semaine de janvier 2019, pour traiter de la situation générale du sport algérien, aussi bien dans les disciplines collectives qu'individuelles. Un rendez-vous qui va nous permettre de réfléchir comment gérer au mieux le sport en Algérie et réfléchir également comment il sera à l'avenir», a indiqué le premier responsable du département ministériel au cours d'une allocution prononcée au Centre de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Mohamed Hattab s'exprimait à l'occasion de la réception du document final relatif au Symposium sur le renouveau du football algérien, tenu les 11 et 12 décembre 2017.

«Cette initiative est unique en son genre dans l'histoire du football national. Les recommandations prises à l'issue du symposium vont certainement servir la discipline et la remet-

tre sur les bons rails pour un meilleur avenir. C'est une étape importante et incontournable», a indiqué Hattab. De son côté, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a vanté le document final, le qualifiant de «guide» de toutes les actions qui seront menées par l'instance fédérale.

«Ce document final constitue un guide de toutes les actions qui seront menées par la FAF, dans l'objectif de voir notre football se jouer dans les conditions que nous voulons. Plusieurs recommandations ont été

déjà réalisées. Le symposium a été une véritable réussite», s'est-il félicité. Quelque 500 personnes (techniciens, experts et anciens joueurs toutes générations confondues) avaient participé au Symposium sur le renouveau du football algérien.

Durant deux jours de travaux, les huit ateliers ins-

tallés ont préconisé 156 recommandations, notamment sur le football amateur et professionnel, son organisation, sa refonte, l'arsenal juridique à mettre en place, l'arbitrage, l'éradication de la violence, la rationalisation de l'utilisation des infrastructures ainsi que la médecine sportive et la lutte contre le dopage.



SYMPOSIUM SUR LE RENOUVEAU DU FOOTBALL ALGÉRIEN: Abdouche : «57% des recommandations concrétisées»

Cinquante-sept (57) % des recommandations prises à l'issue du Symposium sur le renouveau du football algérien, tenu les 11 et 12 décembre 2017, ont été concrétisées sur le terrain, a affirmé hier Réda Abdouche, membre de la commission de suivi du Symposium.

«89 sur 156 recommandations ont été concrétisées, soit 57%. Tous les dossiers simples relevant de l'autorité du Bureau fédéral et de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) ont été concrétisés. Il y a des dossiers que je qualifie de lourds qui demandent une collaboration avec les différents ministères et qui seront traités ultérieurement», a indiqué à l'APS Abdouche.

La commission de suivi du Symposium a présenté, par le biais du président de la FAF Kheïreddine Zetchi, le document final relatif au rendez-vous, au ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, au cours d'une cérémonie tenue au Centre de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

«Concernant les dossiers «légers», on peut citer l'organisation et le fonctionnement des clubs conformément à la réglementation algérienne, notamment l'arrêté du 1er juillet 2010 portant sur le cahier des charges du professionnalisme qui fixe l'organigramme des clubs professionnels», a-t-il ajouté. Selon Abdouche, «aucun club des deux paliers professionnels n'a appliqué entièrement cet organigramme qui prévoit notamment un responsable de la sécurité et un responsable des médias, ainsi que la vidéo surveillance dans les stades pour la sécurité dans les enceintes

sportives.

Le Bureau fédéral a décidé d'imposer, pour la saison à venir, cette organisation aux clubs qui nous a été imposée à son tour par la CAF et la FIFA. Aucun stade ne sera homologué pour les compétitions internationales s'il ne remplit pas les conditions requises».

Des recommandations en attente de concrétisation

Si aujourd'hui, plus de la moitié des recommandations ont été appliquées, plusieurs autres, et pas des moindres, sont dans l'attente d'être concrétisées, concernant notamment la lutte contre la violence et la corruption.

«Pour la lutte contre la violence dans les stades, nous avons établi un document dans lequel il est mentionné ce qui peut être interdit dans un stade et tout ce qui doit être fait pour améliorer le confort et la sécurité des supporters mais également des joueurs», a précisé Abdouche. Avant d'enchaîner : «Au niveau de l'assemblée générale, il y a eu une décision qui a été prise qui confère un caractère juridictionnel à la commission de l'éthique qui a été créée et est gérée par un spécialiste en droit, un magistrat de haut niveau. Là, nous avons un juge qui peut prendre une décision uniquement selon des faits avérés et des preuves tangibles.

«Quand on traite par exemple du comportement d'un dirigeant, la preuve, c'est une déclaration télévisée ou radiodiffusée, on pourra alors l'accuser de diffamation. C'est de cette manière qu'on arrivera à lutter contre la corruption». L'organisation des

supporters en comités constitue l'un des points importants traités par l'interlocuteur qui, selon ses propos, reste un élément important pour la lutte contre la violence, de plus en plus visible dans le championnat.

«La mise en place d'un comité de supporters, prévue par l'arrêté ministériel du 23 décembre 2014 qui n'est pas appliqué, cela donne un caractère formel à l'activité des supporters qui sont régis par des statuts, une association, où les gens sont clairement identifiés. Cette disposition entre dans le cadre de la lutte contre la violence. Il s'agit d'opérations moyennes qui concourent à plusieurs aspects».

Réda Abdouche a également fait part de «la révision du rôle de la Direction technique nationale (DTN) qui sera la colonne vertébrale de la formation des athlètes, entraîneurs, arbitres et même des médecins.

«Ca se fera en coordination avec les différentes commissions fédérales et les collègues qui vont être installés pour défendre les intérêts des différentes corporations». Evoquant les dossiers dit «lourds», Réda Abdouche explique : «Ils sont relatifs aux infrastructures sportives, ça ne dépend pas directement de la FAF, mais des investisseurs privés, publics, des ministères des Finances, des Travaux publics et de la Jeunesse et des Sports.

«On peut tracer une feuille de route car la FAF est une partie prenante. C'est un dossier assez lourd qui demande de la coordination, seul le Premier ministre peut convoquer des ministres ou des représentants des ministères pour mettre en place une stratégie», a-t-il conclu.

NEDVED : «LE PIRE ADVERSAIRE»

Pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions, la Juventus a hérité de l'Atlético Madrid. Un tirage très compliqué selon Pavel Nedved. Alors que le PSG pouvait craindre de tomber sur l'Atlético Madrid lors du tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des champions lundi, les Parisiens ont plutôt été épargnés avec Manchester United. C'est tout le contraire de la Juventus Turin qui affrontera les Colchoneros.



Paulo Dybala prévient le PSG

Le tirage au sort de la Ligue des champions qui avait lieu ce lundi a donc livré son verdict, et c'est Manchester United qui va se dresser sur la route du Paris Saint-Germain en huitième de finale. Mais bien que le PSG semble partir favori de cette double confrontation, Paulo Dybala (l'attaquant de la Juventus) avertit les Parisiens. En effet l'attaquant argentin a été confronté aux Red Devils lors des phases de poules de la Ligue des Champions. Si ils ont gagné à Old Trafford, les Turinois se sont inclinés sur leur terrain.

En effet alors que les joueurs de la Vieille Dame dominaient tous les compartiments du jeu, ils se sont fait surprendre dans les dix dernières minutes par une équipe de Manchester United retrouvée. Les joueurs de la capitale seraient donc bien inspirés de se méfier de cette équipe de Manchester United bien qu'elle aille mal en ce moment. Gianluigi Buffon a également déclaré se méfier des Mancuniens qui, en deux mois, peuvent se refaire une santé.

MANCHESTER CITY INSISTE POUR ISCO

La situation d'Isco devient de plus en plus difficile au Real Madrid. En manque de temps de jeu, l'international espagnol s'est mis à dos une partie des supporters merengues. De quoi rendre son départ inévitable ? Manchester City, à l'affût, insisterait pour le récupérer.

Isco est en pleine tempête au Real Madrid. Depuis son arrivée en juillet 2018, le milieu offensif n'a jamais aussi peu joué sous le maillot blanc que cette saison. Il a été titularisé qu'à deux reprises sous les ordres de Santiago Solari.

Sa prestation insipide lors de la défaite de son équipe face au CSKA Moscou (3-0) en Ligue des Champions n'a pas arrangé sa situation. Au milieu du naufrage, il a été pris en grippe par une partie des supporters. Des sifflets qui ont d'ailleurs fait dégoupiller l'international ibérique, qui n'a pas tardé à réagir en lançant des invectives vers les tribunes. Frustré, il a même refusé de porter le brassard de capitaine à la sortie de Marcelo.

Des tensions qui pousseraient un peu plus le joueur de 26 ans vers la porte de sortie. Conscient des difficultés actuelles de l'Andalous, Manchester City aimerait l'attirer. Il faut dire qu'Isco est un vieux rêve de Pep Guardiola. Déjà en 2013, le coach souhaiterait l'avoir sous ses ordres, mais l'attaquant madrilène a refusé.

L'ex-entraîneur barcelonais serait donc revenu à la charge dans ce dossier. Et selon The Sun, les Citizens seraient prêts à mettre le parquet, soit 86 Me pour sa venue. Suffisant pour convaincre Florentino Pérez à laisser filer son joueur ? Affaire à suivre...

La Fiorentina s'intéresse à Balotelli

Face à la situation compliquée de Mario Balotelli à Nice, la Fiorentina aurait décidé de passer à l'action dès le mois de janvier, annonce La Repubblica. L'attaquant international italien a disputé 10 matches de Ligue 1 (752 minutes) mais n'a pas encore trouvé le chemin des filets cette saison.

La Viola aurait également des vues sur Sansone (Villarreal) et Muriel (Séville).



Le jackpot pour Mourinho ?
S'il est réellement limogé, José Mourinho va percevoir une indemnité de 25 millions d'euros. Selon les informations relayées par le Daily Mail, le technicien portugais va être indemnisé à hauteur de 25 millions d'euros, s'il s'avère bien qu'il a été licencié par ses dirigeants pour les mauvais résultats de Manchester United. Pour rappel, Mourinho a pris en mains l'équipe mancunienne lors de l'été 2016. Il a depuis dépensé la bagatelle de 466 millions d'euros pour renforcer son équipe.

Marcos Llorente, l'as de la passe

Marcos Llorente a su saisir les opportunités qui s'offraient à lui. Avec la blessure de Casemiro et certaines performances en demi-teinte de Ceballos, Llorente a pu démontrer à Solari qu'il méritait plus que ce qu'il n'avait obtenu jusqu'à présent. Equilibre, sécurité et grosse débauche physique sont les éléments que Llorente a apporté au Real Madrid, éléments qui ont profondément manqué lors du déplacement à Eibar. Mais ce n'est pas tout. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, Marcos Llorente est le joueur du Real Madrid qui dispose cette saison du meilleur pourcentage de passes réussies, devant même Toni Kroos, pourtant réputé imbattable dans ce domaine. L'Espagnol dispose d'un pourcentage de 94,58% de réussite dans ses passes. En comparaison, Casemiro, avec lequel il est théoriquement en concurrence, est à 89,88%. Personne n'arrive à la cheville du canterano dans ce domaine.

En analysant bien les chiffres, on remarque que son aisance est présente tant dans son propre camp que dans le camp adverse. Llorente a délivré 95,45% de ses passes en zone défensive et 93,13% en zone adverse. Des chiffres très flatteurs. En effet, jusqu'ici, Llorente était connu surtout pour ses qualités défensives. Il y a deux saisons, l'Espagnol était le joueur qui récupérait le plus de ballons en Liga. Désormais, il s'affirme également comme un organisateur.



ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Le Premier ministre sud-coréen achève une visite officielle de trois jours en Algérie

Le Premier ministre de la République de Corée, Lee Nak-yeon, a achevé hier une visite officielle de trois jours en Algérie, durant laquelle il a coprésidé avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, la 5^e édition du Forum d'affaires algéro-sud coréen.

Le Premier ministre sud-coréen a été salué à son départ à l'aéroport international Houari Boumediène par M. Ouyahia et des membres du gouvernement. Durant cette visite M. Nak-yeon s'est entretenu avec notamment le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et son homologue algérien, M. Ouyahia. Cette visite a été couronnée par la signature de cinq mémorandums d'entente portant sur la coopération dans les domaines de l'environnement, les douanes, la mise en conformité et de l'accréditation, l'investissement, ainsi que le domaine des énergies renouvelables.



ALGÉRIE-TUNISIE

Une délégation parlementaire au séminaire algéro-tunisien sur le système horizontal de quotas

Une délégation parlementaire prendra part au séminaire algéro-tunisien consacré à l'échange d'expertises et de bonnes pratiques sur le système horizontal de quotas, qui sera organisé par l'ONU Femmes (Bureau du Maghreb), les 19 et 20 décembre 2018, dans la capitale tunisienne, a indiqué hier un communiqué du

Conseil de la nation. La délégation est composée du Vice-président du Conseil de la nation, Mme Nouara Saadia Djaafar et du membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Kheira Djalil, a précisé la même source. Le programme comprend plusieurs questions dont «la représentation politique de la femme, le

régime électoral en Tunisie et en Algérie depuis 2000», «l'application de la loi sur les quotas: méthodologie, mesures incitatives et mécanismes de suivi et de contrôle», outre «le rôle des institutions, des partis politiques et des ONG dans l'appel à l'adoption et à l'application des lois» et «Relever les défis et aplanir les entraves».

AFFAIRES RELIGIEUSES : Le ministère vise à «institutionnaliser le fonds de la Zakat»

Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs ambitionne d'institutionnaliser le fonds de la Zakat dans le cadre de ses programmes de modernisation du secteur, a indiqué, hier à Bouira, le président de la Commission nationale du fonds de la Zakat, Khaled Younci. Au cours d'une rencontre avec les imams de la wilaya de Bouira, M. Younci, également conseiller du ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a expliqué que l'appel au retrait du fonds de la Zakat des mosquées visait à l'institutionnaliser et à préserver la dignité des imams, ainsi que l'image des institutions religieuses.

«Notre objectif est d'institutionnaliser ce fonds de la Zakat et de développer davantage de façon à préserver l'image des imams et des mosquées», a-t-il souligné, lors d'une deuxième rencontre tenue à l'école coranique de la ville de Bouira dans le cadre de la 17^{ème} campagne nationale du fonds de la zakat. «Cette institutionnalisation est liée au développement du processus de collecte qui doit se faire via un compte courant postal (CCP), ce qui nous permettra aussi de documenter et de comptabiliser la Zakat», a expliqué M. Younci. Ce dernier a fait savoir que le ministère des Affaires

religieuses et des waqfs avait établi un site électronique contenant une base de données et toutes les informations relatives à la Zakat en Algérie. «Ce site électronique entre dans le cadre des démarches entreprises afin d'institutionnaliser cette opération à travers le pays». «Nous devons être au diapason de la modernisation afin de mieux servir et développer les institutions religieuses», a affirmé M. Younci. Par ailleurs, le conseiller du ministre a relevé que le montant collecté dans le cadre de la 16^{ème} campagne nationale de la zakat était de l'ordre de 145 milliards de centimes.

ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU POUVOIR DU CHEIKH JASSEM BEN MOHAMMED AL THANI Le Président Bouteflika félicite l'Emir du Qatar Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani...

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, à l'occasion de l'anniversaire de l'accession au pouvoir du défunt Cheikh Jassem Ben Mohammed Al Thani, dans lequel il lui a renouvelé sa volonté d'œuvrer ensemble au raffermissement des relations bilatérales. «Il me réjouit, au moment où le peuple qatari frère célèbre l'anniversaire de l'accession au pouvoir du défunt Cheikh Jassem Ben Mohammed Al Thani, que Dieu le comble de sa grâce, d'exprimer à votre majesté, au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux, priant Dieu, Tout Puissant, de vous accorder santé et bien être ainsi que davantage de progrès et de prospérité au peuple qatari

frère, sous votre direction éclairée», écrit le Président Bouteflika dans son message. «Ce glorieux anniversaire m'offre l'occasion de saluer le niveau du progrès et du développement atteint par votre pays, sous votre direction clairvoyante, grâce aux efforts consentis par ses enfants, lui permettant ainsi de s'adjuger une place de choix dans le concert des pays», a poursuivi le chef de l'Etat. «Je saisis cette heureuse occasion pour saluer le niveau privilégié des relations fraternelles et de coopération liant nos deux pays frères et vous réitérer notre profond attachement et notre volonté d'œuvrer avec vous, à leur renforcement et à leur promotion au plus haut niveau, au mieux des intérêts suprêmes de nos deux pays et peuples frères et en réponse à leurs aspirations à davantage de progrès et de prospérité».

... et le Vice Emir du Qatar Cheikh Abdallah Ben Hamad Al Thani

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au Vice Emir du Qatar, Cheikh Abdallah Ben Hamad Al Thani, à l'occasion de l'anniversaire d'accession au pouvoir du défunt Cheikh Jassem Ben Mohammed Al Thani, dans lequel il a salué le niveau du progrès et du développement atteint par son pays. «Il m'est agréable au moment où le peuple qatari frère célèbre l'anniversaire d'accession au pouvoir du défunt Cheikh Jassem Ben Mohammed Al Thani, que Dieu lui accorde Sa Sainte Miséricorde, de présenter à votre

Altesse mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux, priant Dieu, Tout-Puissant, de vous accorder santé et bonheur ainsi que davantage de progrès et de prospérité au peuple qatari frère», a écrit le président de la République dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour saluer le niveau du progrès et du développement atteint par votre pays, qui a pu, sous votre direction éclairée et grâce aux efforts consentis par ses enfants dévoués, atteindre les plus hauts niveaux dans différents domaines», a conclu le Chef de l'Etat.

CÉLÉBRATION DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER Le Président Bouteflika félicite le Président nigérien Issoufou Mahamadou

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue nigérien, Issoufou Mahamadou, à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la proclamation de la République du Niger, dans lequel il lui a réitéré son «entière disponibilité» à œuvrer, avec lui, au raffermissement de la coopération bilatérale, au bénéfice mutuel des deux peuples frères». «Au moment où la République du Niger célèbre le 60^e anniversaire de sa proclamation, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes

meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple nigérien frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour relever avec satisfaction la qualité des relations d'amitié et de solidarité qui unissent l'Algérie et le Niger, et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au raffermissement de la coopération bilatérale, au bénéfice mutuel de nos deux peuples frères», a ajouté le chef de l'Etat. «Je me félicite, également, de l'esprit de concertation qui anime nos deux pays sur les menaces multiformes qui pèsent sur notre sous-région», a souligné le Président de la République.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (32^{ES} DE FINALE) : Exploit de Ghriiss devant la JS Kabylie (2-0)

L'Amel Ghriiss, club évoluant en division inter-régions de football (Groupe Centre-Ouest) a réalisé un retentissant exploit en battant la JS Kabylie (Ligue 1) sur le score de (2-0, mi-temps (0-0) en match comptant pour les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie (2018-2019) disputé hier à Ghriiss. Daoudi a été l'auteur du doublé de son équipe qui réalise le plus grand exploit de son histoire en sortant un géant du football algérien finaliste de l'édition (2017-2018) et auteur d'un palmarès impressionnant sur le double plan national et continental. Trois paliers séparent la JSK actuel second de Ligue 1 Mobilis de l'AB Griss, qui occupe une modeste 10^e place au championnat inter-régions après 13^e journées. Au prochain tour, l'AB Ghriiss se déplacera à Sétif pour affronter l'USM Sétif vainqueur du SA Mohammadia (1-0).

FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR: L'Algérie reçoit le prix de la meilleure participation

L'Algérie a été honorée du prix de la «meilleure participation officielle» à la 27^e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), qui s'est tenue du 29 novembre au 16 décembre, indique le ministère des Affaires Étrangères dans un communiqué. La distinction a été décernée à l'Algérie à l'occasion de la cérémonie

de clôture de cette manifestation, qui a eu lieu au salon VIP du Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal (CICES) pour «sa participation régulière à cette importante manifestation économique», précise le communiqué. Quarante-six (46) entreprises algériennes opérant dans divers secteurs

d'activités économiques, ont pris part à cette plus grande manifestation économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest, organisée cette année sous le thème de «la compétitivité des petites et moyennes entreprises des pays en développement, face aux défis de la mondialisation», ajoute la même source.